

L'ÉGLISE ROMANE SAINTE-MARIE DE CAP D'ARAN DANS L'ANCIEN DIOCÈSE DE COMMINGES

par Emmanuel GARLAND *

Dominant le bassin supérieur de la Garonne, puissamment adossée au massif de Baqueira sur lequel serpente la route qui relie, par le port de la Bonaigua, le Comminges au Haut-Pallars, l'église Sainte-Marie de Cap d'Aran (1) impose sa silhouette massive au voyageur venant de l'ouest (2). Elle se dresse sur la rive droite de la Garonne, non loin du village de Tredòs qui lui a donné son nom dans nombre de publications.

L'église Sainte-Marie est le plus important édifice roman du secteur, et est particulièrement chère au cœur des aranais : le Conseil général du Val d'Aran s'y réunit tous les ans le 2 septembre, et ce depuis des temps immémoriaux. C'est qu'on y vénérât une Vierge romane, trouvée là par miracle, disait-on, et hélas détruite en 1936. Depuis lors, l'église avait peu à peu été laissée à l'abandon. Les peintures murales qui ornaient son abside principale, soustraites dans l'indifférence générale, en 1951, réapparurent quelques années plus tard à New York, où une partie d'entre elles orne désormais le cul de four de la chapelle de Fuentidueña, remontée au Musée des Cloîtres (3). Au début des années 1980, sa couverture fut refaite. Mais l'édifice restait fermé au public, et aux fidèles. En 1998, le Conseil général du Val d'Aran entreprit de le remettre en état, dans le cadre de la mise en valeur de son patrimoine roman. Les travaux ont essentiellement consisté à consolider l'édifice, à en réparer les désordres générés par le manque d'entretien et par plusieurs tremblements de terre (4), et à le rendre à nouveau utilisable pour le culte. C'est le prétexte à revisiter cet édifice, et à se poser la question de sa chronologie.

En effet, bien que le Val d'Aran soit riche d'une bonne trentaine d'édifices tout ou partiellement romans, dont huit édifices majeurs (5), on sait fort peu de choses d'eux (6). Les archives de Saint-Bertrand-de-Comminges (7) ne renferment aucun document antérieur à 1284, et les sources espagnoles sont rares, et généralement indirectes. Pour Sainte-Marie de Cap d'Aran, le plus ancien document citant l'église est une donation de Pierre I^{er} d'Aragon en 1198,

* Communication présentée le 6 mai 2003, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2002-2003 », p. 281.

1. Cette étude n'aurait pu être possible sans le concours du personnel du Musée de Vielha qui m'a facilité l'accès au monument. Elle doit également beaucoup aux conseils précieux de M^{me} Quitterie Cazes. Que toutes et tous soient ici remerciés.

2. Sainte-Marie de Cap d'Aran (*Santa Maria de Cap d'Aran* en castillan, *Mair de Diu de Cap d'Aran* en aranais) est située à l'extrémité orientale du Val d'Aran, territoire nord-pyrénéen faisant partie de la province catalane de Lérida, en Espagne (commune de Tredòs, *terçon* de Pujòlo, à quinze kilomètres à l'est de Vielha). Le Val d'Aran constitue le bassin supérieur de la Garonne, et l'église Sainte-Marie est l'édifice religieux le plus sud-oriental de l'ancien diocèse de Comminges.

3. Ces peintures murales sont connues sous l'appellation « fresques de Tredòs ». Voir à leur sujet E. GARLAND, « Les peintures murales de l'ancien diocèse de Comminges », dans *Les hommes et leur patrimoine en Comminges, Actes du 52^e congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées*, Saint-Gaudens, 2000, p. 574-611, et plus particulièrement p. 586-592.

4. Tel celui de 1373, qui aurait atteint une magnitude de 8 sur l'échelle de Richter (source : Instituto cartografic de Catalunya).

5. Ces huit églises à nef et collatéraux sont : Sainte-Marie d'Artiès, Notre-Dame de l'Assomption de Bossòst, Sainte-Marie de Mijaran, Saint-André de Salardu, Sainte-Eulalie d'Unha, Saint-Félix de Vilac, Sainte-Marie de Vilamòs et Sainte-Marie de Cap d'Aran.

6. L'essentiel des informations sur les églises romanes du Val d'Aran est synthétisée dans *Catalunya romànica*, ouvrage collectif, t. XIII, Barcelone, 1987. Voir en particulier les pages 394-391 et 402-406, consacrées à Sainte-Marie de Cap d'Aran, ainsi que le t. XXVI, 1997, p. 387-389 (articles signés Joan-Albert ADELL I GISBERT, Eva BARGALLÓ I CLAVES, Francesc JUNYENT Y MAYDEU, Alexandre MAZCUÑAN I BOIX, Núria PEIRIS I PUJOLAR, Antoni PLADEVALL I FONT). Voir aussi Marcel DURLIAT, *Pyrénées romanes*, éd. Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1969, p. 173 et p. 203-209 ; et José SARRATE FORGA, *El arte románico en el Cap d'Aran*, Lérida, 1975.

7. Conservées aux Archives départementales de la Haute-Garonne.

donation par laquelle l'église, son desservant, et tous les biens associés, y compris les hommes, sont donnés à l'abbaye de Surp, dans le Haut-Pallars. En ce qui concerne l'étude de l'édifice, ce n'est guère mieux. Déjà en 1987 Jordi Vigué i Viñas, dans *Catalunya romànica* (8), déplorait le manque de progrès dans la connaissance des églises du Val d'Aran, l'absence d'étude sérieuse depuis qu'elles avaient été découvertes. Non que les publications manquent, mais elles se réduisent pour la plupart à de simples notices dont les plus anciennes reposent sur les travaux de Puig i Cadafalch (1907), remarquables pour l'époque mais objectivement datés, et les plus récentes sur ceux de José Sarrate Forga (1975-1976) qui, pour être plus riches en informations, n'en demeurent pas moins limités dans leur revue de détail.

Aussi nous nous proposons dans les pages qui suivent de faire partager la synthèse des observations que nous avons effectuées au cours des étés 2002 et 2003, et que nous avons consignées dans l'annexe et sur les relevés qui l'accompagnent. C'est sur cette base que nous avons essayé de reconstituer l'histoire de l'édifice.

L'édifice et les questions qu'il soulève

Dans ses formes générales, l'église Sainte-Marie répond à l'archétype basilical pyrénéen (9) : trois nefs parallèles, séparées par de puissantes piles cruciformes, débouchent directement, sans l'intermédiaire d'un transept, sur un chœur composé de trois absides. Une puissante tour-clocher est implantée, hors œuvre, en avant de la façade occidentale. Distante de seulement 2,50 m à 2,90 m de celle-ci, elle limite *de facto* l'usage de cette entrée occidentale. L'édifice s'inscrit dans un quadrilatère irrégulier de près de 29,50 m sur 17,20 m hors tout (fig. 1) (10). À l'intérieur, les nefs dessinent un quadrilatère, lui aussi irrégulier, de 21,40 m x 13,60 m x 20 m x 14,50 m, pour une hauteur au faite supérieure à 10 m. L'irrégularité du plan vient de ce que le collatéral sud s'évase fortement d'est en ouest, ainsi que la travée occidentale de la nef du nord au sud. Les trois nefs n'ont pas la même largeur : celles du collatéral nord et de la nef centrale sont quasiment constantes d'est en ouest, et mesurent respectivement 3,70 m et 4,40 m ; celle du collatéral sud varie de 3 m à l'est, à 4 m à l'ouest (11).

L'axe principal de l'église (de la fenêtre axiale au portail ouest) est orienté sud-est - nord-ouest. Par commodité, nous avons conservé dans la suite de cet article la référence traditionnelle est-ouest (chevet oriental, façade occidentale, collatéraux sud ou nord, etc.) : par mur sud, il faudra donc entendre le mur gouttereau orienté sud-ouest, et par mur nord le mur gouttereau nord-est. L'écart par rapport à l'axe est-ouest semble être imputable aux contraintes topographiques : l'édifice a été implanté de telle manière qu'il soit, à l'instar de nombreux édifices de montagne, parallèle au flanc de la montagne (comme par exemple à Vilac, Vilamòs ou Saint-Aventin). Cette disposition assure une bonne assise à l'édifice tout en en réduisant les travaux de terrassement. Compte tenu à la fois de la présence du massif de Baqueira à l'est et de l'orientation de la vallée, elle permet de profiter au maximum de l'éclairage naturel, tout en répondant aux contraintes essentielles de la liturgie. Cela étant, le fait d'avoir construit l'édifice sur un sol mal stabilisé, avec des fondations insuffisantes, sur un terrain où le socle rocheux n'affleure pas, l'a rendu sensible aux mouvements de terrain et aux tremblements de terre, d'où des désordres sur le bâti.

8. *Catalunya romànica*, t. XIII, *op. cit.*, p. 311.

9. Par plan de type basilical pyrénéen, dénomination commode, mais qui n'a plus grand-chose à voir avec le modèle antique, nous entendons la forme architecturale qui se répand au début du XI^e siècle dans les Pyrénées (de Saint-Martin du Canigou à Saint-Aventin et Sainte-Marie d'Obarra), et qui se caractérise par la présence de trois nefs aboutissant sur trois absides, sans transept. La nef principale est légèrement plus large et plus haute que les collatérales ; de même l'abside centrale est-elle plus profonde que les absidioles latérales. Une tour-clocher de plan carré, intégrée ou accolée au corps de l'édifice, complète généralement l'édifice. Cette forme connut de nombreuses variantes locales, comme dans la vallée de Bohi, où les édifices demeurèrent charpentés.

10. Dimensions exactes du quadrilatère (hors le contrefort saillant qui prolonge de 3,50 m la façade à l'angle sud-ouest) : 29,45 m (face sud) x 14,75 m (chevet) x 27,80 m (face nord) x 17,20 m (façade occidentale). La figure 1 est inspirée des relevés de A. MAZCUÑAN et F. JUNYENT, *Catalunya romànica*, t. XIII, p. 386. Toutes les autres figures (clichés et relevés) sont de l'auteur. En ce qui concerne les figures 9 à 12, les dimensions au sol et jusqu'à +3 m ont fait l'objet d'un relevé de l'auteur ; au-delà, seules les hauteurs chiffrées signalées dans le texte sont exactes ; les dessins, eux, sont basés sur des estimations de hauteur qui se sont révélées, après vérification de dernière minute, être systématiquement sous-évaluées dans les parties hautes.

11. Sainte-Marie de Cap d'Aran est l'édifice du Val d'Aran de type basilical qui présente la plus grande distorsion de plan, mais il n'est pas le seul : les églises de Sainte-Marie d'Artiès et de l'Assomption de Bossòst ont la travée occidentale de leur collatéral nord plus longue que celle de leur collatéral sud (ce qui fait que la façade occidentale n'y est pas perpendiculaire à l'axe de l'édifice) ; et à Saint-André de Salardu, les deux collatéraux s'évasent légèrement d'est en ouest.

Quatre types de matériaux ont été employés à la construction des murs: du granit, du marbre (ou une roche marbrière), du tuf et du schiste (12). Bien que la provenance de ces matériaux soit locale, leur transport en ce lieu éloigné de toute voie d'eau praticable a dû requérir bien des efforts (13). Le granit représente près des trois-quarts des matériaux, le marbre un quart. Le tuf est utilisé pour quelques éléments décoratifs; quant au schiste, son utilisation est aujourd'hui réduite à quelques blocs épars (mais on peut penser que l'église fut à une certaine époque couverte de lauzes). Treize petites ouvertures éclairent l'intérieur qui ne communique avec l'extérieur que par deux modestes portes, l'une au sud, l'autre à l'ouest. La plupart des fenêtres sont d'origine médiévale, mais ont été fortement remaniées, agrandies.

Le décor monumental extérieur est réduit et disparate. Sur le mur nord, il se limite à l'encadrement de ses deux fenêtres orientales et à une corniche simple, soutenue par des modillons sculptés. Sur le mur sud, il n'y a pas de corniche, et les fenêtres sont aujourd'hui nues de tout décor. Mais une arcature aveugle anime la première travée orientale. Quelques vestiges d'un décor similaire subsistent sur la deuxième travée, et peut-être sur la troisième. Au milieu de cette dernière s'ouvre un portail sommairement orné. La façade occidentale est rythmée par des pilastres-contreforts mais n'a d'autre décor que celui de son portail central, encadré de colonnettes surmontées de chapiteaux sculptés, le tout couronné par une dalle timbrée d'un chrisme.

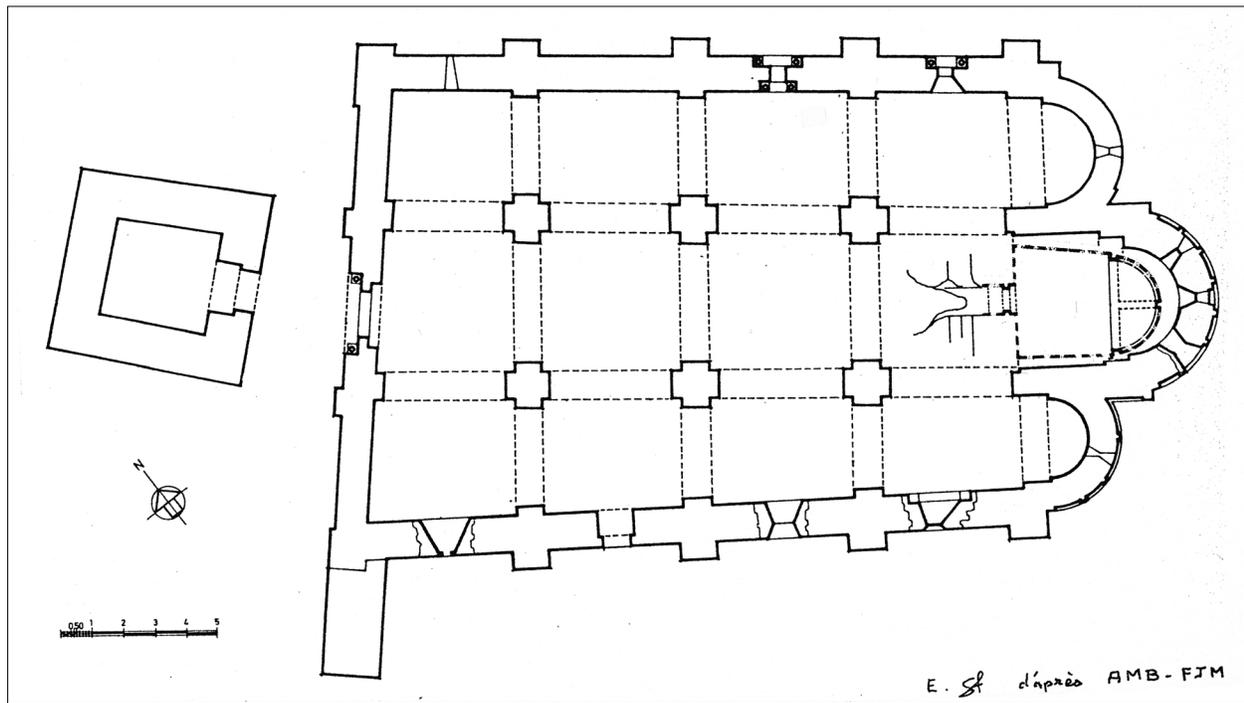


FIG. 1. PLAN DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIE DE CAP D'ARAN, au niveau du sol (avec indication de la crypte sous le chœur, en pointillés).
D'après A. Mazcuñan et F. Junyent, *Catalunya romànica*.

12. Nous n'avons pas élucidé la nature exacte du matériau que nous appelons marbre dans le reste du texte : marbre, roche marbrière ? C'est un matériau gris bleuté, veiné, à gros grains, dont la peau peut revêtir différents aspects. Ce matériau provient de plusieurs veines, sinon de plusieurs carrières : tous les blocs n'ont pas le même faciès.

13. La connaissance de leur provenance exacte aiderait à évaluer l'importance des travaux.

C'est au chevet où chacune des absides a reçu un décor architectonique différent que l'ornementation est la plus élaborée : l'abside principale, surélevée à une époque tardive, a reçu un décor d'arcatures aveugles et de fines lésènes en tuf (14), qui court également sur la face sud de l'abside ; l'absidiole sud a elle aussi reçu un décor d'arcatures aveugles, plus complexe, les arcs en tuf retombant alternativement sur des consoles travaillées et sur des chapiteaux sculptés portés par des colonnes, le tout en marbre ; quant à l'absidiole nord, aux trois-quarts enterrée, son décor se réduit à une simple corniche soutenue par des modillons sommairement sculptés.

À l'intérieur, la nef et les collatéraux sont divisés en quatre travées auxquelles correspondent des couples pilastres-contreforts dans les murs gouttereaux : pilastres à l'intérieur, contreforts peu saillants à l'extérieur (15). La nef principale est séparée des collatérales par de puissantes piles cruciformes (trois de chaque côté) sur lesquelles reposent des arcades qui portent un mur élevé. Une toiture à deux pans (16) soutenue par une charpente qui repose sur les murs gouttereaux et sur les murs intermédiaires protège l'ensemble des nefs. La forte pente de cette toiture, rendue nécessaire par l'enneigement hivernal du site, confère à l'église sa silhouette massive.

Au milieu de la travée orientale, quatre marches conduisent au chœur, surélevé (17). Au centre des marches, au milieu de la nef centrale, un étroit escalier droit descend à une petite crypte aveugle, maçonnée, aménagée en avant de l'abside principale. Ce petit espace est constitué d'une salle carrée de 3,10 m de côté, voûtée en berceau, haute de 2,20 m seulement en son point le plus haut, qui donne sur une minuscule abside basse, réduite à un cul-de-four d'à peine 3,20 m de large et 1,60 m de hauteur, renforcé par un berceau transversal. Cette crypte étonnante, dont l'abside est impropre à toute action liturgique, n'est pas la seule étrangeté que présente l'édifice.

Une série d'observations et de questions servira de préalable à l'analyse :

- la tour-clocher gêne l'accès au portail occidental ;
- trois types d'appareils ont été employés (18) : un appareil de blocs de granit taillés de façon assez grossière (crypte et abside principale) ; un moyen appareil de granit, plus régulier (absidiole sud, mur gouttereau sud, façade occidentale, base du mur et de l'absidiole nord) ; et un moyen appareil de marbre (partie supérieure du mur et de l'absidiole nord) ;
- les trois absides ont reçu chacune un décor architectonique différent, dont chacun correspond à une étape dans le développement de l'art roman : l'abside principale est ornée d'un décor d'arcatures aveugles en tuf entrecoupées de lésènes, comme nombre d'églises pyrénéennes du XI^e siècle (19) ; l'absidiole sud est ornée d'un décor d'arcatures aveugles entrecoupées de colonnes à l'instar de certaines églises de la vallée de Bohi du début du XII^e siècle (Sainte-Marie et Saint-Clément de Tahull) ; l'absidiole nord est ornée d'une simple corniche de modillons comme nombre d'édifices aranais de la seconde moitié du XII^e siècle ;
- un décor d'arcatures aveugles court le long de la première travée du mur sud ; un décor semblable décorait le mur de la deuxième travée et peut-être celui de la troisième ;
- il n'y a pas trace de corniche en haut du mur sud alors que le mur nord en est pourvu ; or les autres églises de la région qui ont une seule corniche soutenue par des modillons sculptés l'ont au sud mais pas au nord (Unha, Saint-Jean d'Isil) (20) ;
- le décor des fenêtres des deux travées orientales diffère au nord et au sud (21) ; les vestiges du décor de la deuxième travée du mur sud appartiennent à la période mature de l'époque romane (première moitié du XII^e siècle), tandis que ceux des fenêtres nord sont plus tardifs ;
- la partie supérieure du portail sud et son entourage, en marbre, détonnent dans le mur en granit ;

14. Il s'agit de pilastres que par référence à l'art lombard et pour les distinguer des pilastres-contreforts de la nef différents dans leur nature, leur matériau et leur exécution, nous désignons ici par le terme de *lésènes*.

15. Par la suite, nous réserverons le terme de « pilastre » à la partie émergente à l'intérieur, et celui de « contreforts » à leur partie extérieure.

16. La toiture a en réalité quatre pans, deux petits pans transversaux protégeant les pignons des murs est et ouest de la nef.

17. Jusqu'à la dernière restauration, le chœur s'avancait jusqu'à la première pile occidentale et était surélevé d'une marche supplémentaire.

18. L'examen détaillé révèle une plus grande diversité des types d'appareil, due au phasage des campagnes de construction et à des reprises. Mais, en dehors des reprises tardives, tous ces appareils secondaires se rattachent aux trois types principaux dont il est ici question. Voir en annexe leur descriptif détaillé.

19. Ce type de décor s'est répandu dès les premières décennies du XI^e siècle sur une aire très large qui englobe le Languedoc, la Catalogne et le Haut-Aragon (Roda de Isabena, Obarra, Bagües, etc.) ; elle connut une mutation dans le troisième quart du XI^e siècle qui permet de distinguer son usage tardif. Ici, ses caractères sont ceux de la première période.

20. On a même deux corniches (une au sud, une au nord) soutenues par des modillons sculptés à Sainte-Marie de Bossòst.

21. Même en tenant compte des modifications intervenues au cours du temps.



FIG. 2. L'ÉGLISE, VUE DU SUD-EST.
Cliché Emmanuel Garland.

- le chrisme qui surmonte le portail occidental a été mis en place au cours de l'édification de ce mur ; il n'est pas trinitaire (22) ; en revanche, le portail lui-même semble avoir été inséré après coup ;
- il y a un second chrisme, sur le tympan du portail sud ; celui-ci est trinitaire ; l'étude épigraphique de son inscription laisse penser qu'elle n'est pas postérieure au début du XII^e siècle (23) ;
- les contreforts du mur sud se sont partiellement désolidarisés dans leur épaisseur ;
- la façade occidentale porte également les stigmates d'une désolidarisation du mur sud ; d'une manière générale, on observe des désordres structurels dans toute la partie occidentale de l'église ;
- sur le mur nord, les pans de mur sont solidaires des contreforts situés à leur droite (vu de l'extérieur), mais non de ceux situés à leur gauche ;
- dans certaines parties du mur nord, également, d'anciens blocs sculptés ont été réemployés, arasés (24) ;
- le mur est présente un décrochement dans sa partie médiane ; ses trois oculus ne sont pas intégrés de la même façon : l'oculus central et l'oculus nord ont été mis en place en même temps que le mur, tandis que l'oculus sud a été inséré après coup ;
- l'intérieur a fait l'objet d'une (ou plusieurs) importante reprise à l'époque baroque (retables, peintures murales dont un Baptême du Christ, qui porte la date de 1622) ;

22. On désigne par chrisme trinitaire le monogramme grec du Christ sur lequel on a rajouté l'alpha et l'oméga, ainsi qu'un S enlacé sur la hampe verticale du P. Par ce dernier ajout, et par la latinisation de la lecture du monogramme du Christ, le chrisme devient ainsi monogramme de La Trinité. Voir E. GARLAND, *L'iconographie romane dans la région centrale des Pyrénées*, thèse de doctorat dactylographiée, Université de Toulouse-Le Mirail 1995, t. 2, p. 21-71.

23. D'après Cécile TREFFORT (communication personnelle), il semblerait qu'elle soit assez ancienne (pas postérieure au début du XII^e siècle, et vraisemblablement antérieure, même, à cause de la forme des C et des E, très ronds et pas encore refermés comme on trouve plus tard). Cécile Treffort, que je remercie ici vivement, précise cependant qu'il s'agit là de conclusions provisoires.

24. Si l'on avait quelque doute quant à la nature et l'origine de ces pierres, il suffirait de se rendre l'église de Bagerque, située à seulement quelques kilomètres de Cap d'Aran, pour y voir des remplois similaires, dont certains non bûchés.



FIG. 3. LE CHEVET, PARTIE NORD. Cliché Emmanuel Garland.

- la nef est surélevée par rapport au niveau du sol extérieur de 0,80 m (25); le chœur est lui aussi surélevé par rapport à la nef de 0,80 m; ce qui fait que la crypte n'est finalement enterrée que de quelques dizaines de centimètres (50 à 60 au maximum); elle fut bâtie, et non creusée;

- l'abside principale a été ornée de peintures murales de grande qualité, œuvre majeure de l'atelier de Saint-Lizier exécutée avant 1117 (et même sensiblement plusieurs années avant) (26);

- à l'intérieur, les arcades nord sont nettement plus basses que celles du sud (27);

- les piles cruciformes de la nef sont dans un appareil différent au nord (blocs grossiers) et au sud (blocs réguliers);

- le mur qui surmonte les arcades de la nef est moins épais dans sa partie haute; il en est de même pour la partie supérieure du mur de revers de la façade;

- le revers de façade ainsi que le mur est portent la trace d'appuis de voûtes (en demi-berceau dans les collatéraux; en berceau dans la nef); les départs de voûte en demi-berceau sont encore visibles sur les deux murs gouttereaux; en revanche, leur retombée n'a pas laissé de trace sur les murs qui surmontent les arcades; en outre, sur le mur est, collatéral sud, on voit la trace d'une voûte en berceau passant au ras de l'oculus actuel;

- l'arc triomphal a été refait, vraisemblablement en même temps que l'on a percé l'ouverture éclairant le retable majeur;

- le faite de la toiture est actuellement de plusieurs mètres plus haut qu'à une certaine époque.

Essai de chronologie de la construction

À partir des observations qui viennent d'être faites, et de toutes celles relevées dans l'annexe, il apparaît clairement que l'édifice a fait l'objet d'au moins trois grandes campagnes de travaux et de plusieurs reprises. La première campagne a vu la construction de la crypte suivie de l'érection de l'abside principale. La crypte, aveugle, n'est ni une cavité creusée (le sol rocheux n'a pas été atteint), ni une construction hors sol (absence de toute ouverture donnant le jour): elle fut partiellement excavée, bâtie et fermée, puis enfouie. À des nuances secondaires près, les matériaux, leur taille, et la technique d'assemblage sont les mêmes pour l'abside principale que dans la crypte, dont les caractères sont ceux d'un sanctuaire-grotte. Or la légende locale rapporte que l'on aurait trouvé en ce lieu, miraculeusement enfouie et préservée, une statue de Marie – celle-là même que l'on vénérât ici jusqu'en 1936. Même si, de toute évidence, il ne s'agit là que d'une pieuse légende et que cela renvoie à l'archétype des lieux de

25. Le niveau du sol extérieur de référence est celui du terre-plein situé devant l'entrée sud.

26. C'est à cet atelier que nous avons attribué, à la suite des travaux de Joan Ainaud de Lasarte et de John Ottaway, outre le décor absidal de la cathédrale Saint-Lizier, celui de Sainte-Marie d'Aneu, de Saint-Pierre d'Ager et de Saint-Pierre d'El Burgal. Voir E. GARLAND, « Les peintures murales... », *op. cit.*, p. 590-592. Sur la chronologie relative de ces œuvres, nous renvoyons aux explications données p. 592.

27. La différence de hauteur atteint 1,10 m. Voir *infra*, la description de l'intérieur de l'église, en annexe.



FIG. 4. LA NEF, prise de la tribune ouest. *Cliché Emmanuel Garland.*



FIG. 5. LES DEUX TRAVÉES ORIENTALES DU MUR NORD. *Cliché Emmanuel Garland.*



FIG. 6. L'ABSIDE. CUL-DE-FOUR DE LA CRYPTÉ. Cliché Emmanuel Garland.



FIG. 7. L'ENTRÉE DE LA CRYPTÉ. Cliché Emmanuel Garland.

culte anciens, d'origine païenne, tardivement christianisés (28), il faut convenir que tous les ingrédients se trouvent réunis pour mettre en scène cette forme de culte. Le décor peint de l'abside supérieure en constituera un formidable prolongement et complément (voir *infra*). On peut donc penser que l'on a affaire à un sanctuaire marial originel, ce que l'édifice est toujours resté depuis lors.

Le profil et la structure de l'entrée de la crypte s'inscrivent dans la tradition architecturale vernaculaire, celle prévalant localement avant l'an mille, mais tant la forme même de l'arc de l'ouverture que le cul-de-four interdisent de dater cet ensemble avant le tournant du XI^e siècle, compte tenu précisément du contexte local. Quant à l'abside supérieure, elle présente tous les caractères de ce que l'on désigne communément par le premier art roman de tradition lombardo-catalane; ces caractères sont ici matures – on n'observe pas les tâtonnements de Roda de Isabena, d'Obarra ou de la triade larboustaise (29) –, ce qui permet de situer sa construction dans le deuxième quart du XI^e siècle, datation qui est compatible avec celle de la crypte: ces deux éléments ont pu être édifiés simultanément ou l'un après l'autre, mais dans ce cas sans qu'un grand laps de temps se soit écoulé entre les deux.

La deuxième campagne de travaux que caractérise le recours à un moyen appareil de granit, régulier, a vu la construction de l'absidiole sud, l'érection du mur sud (au moins jusqu'au niveau C), de la façade occidentale et de la partie inférieure du mur et de l'absidiole nord. Elle a donc délimité l'extension actuelle de l'édifice, le mur nord ayant clairement pour objectif de contenir le flanc de la montagne, le terrain ayant été fortement excavé sur ce côté. L'irrégularité du plan apparaît alors comme un compromis entre le désir de donner l'extension la plus grande possible à l'édifice, et les contraintes de terrain, en tenant compte de la présence à l'ouest de la tour-clocher, construction dont la base, aux murs très épais, est faite dans un appareil moyen de granit (30). Implantée antérieurement à la façade

28. Je n'ai pas retrouvé de trace de source écrite antérieure au XX^e siècle sur la légende de la découverte miraculeuse de la Vierge de Cap d'Aran. Il serait intéressant d'effectuer des recherches dans les archives aranaises des temps modernes, période qui est bien documentée. Par ailleurs, signalons l'absence de source en ce lieu, contrairement à la majorité des lieux de culte païen champêtre.

29. C'est-à-dire Saint-Aventin, Saint-Martin de Cazarilh et Sainte-Marie de Trebons, trois édifices implantés à l'entrée du Larboust, à quelques kilomètres de Bagnères-de-Luchon. Voir Fernando GALTIER-MARTI, « Les églises romanes lombardes de la vallée de Larboust (Haute-Garonne): une analyse architecturale qui pose des questions gênantes », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. XXII, 1991, p. 87-128.

30. La tour-clocher présente visiblement deux grandes étapes de construction (avec reprise et amincissement des murs à quelques mètres du sol).

occidentale dont elle a gêné le développement, la tour fut élevée soit en même temps que la première campagne de construction, soit peu de temps après. La deuxième campagne de construction, en particulier du fait de la qualité de l'appareil et en raison des caractéristiques du décor architectural de l'absidiole sud, peut être datée au plus tôt de la fin du XI^e siècle, et plus probablement du début du XII^e siècle (en référence entre autres avec les constructions de la vallée de Bohi). Les vestiges du décor intérieur des fenêtres des deux premières travées, côté sud, s'inscrivent eux aussi dans cette tradition. La présence d'un décor d'arcatures sur la travée n° 1, de traces certaines d'un décor identique sur la travée n° 2, et de traces d'un possible décor similaire sur la troisième travée indiquent que l'on eut l'intention d'animer l'ensemble du mur sud d'un décor d'arcatures, procédé fréquent en Catalogne et en Haut-Aragon, mais exceptionnel dans le Val d'Aran et dans les vallées qui sont en contact direct avec lui.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées à propos du chrisme occidental, sachant qu'il a été mis en place au cours de l'érection du mur de façade : soit il s'agit d'un remploi de l'église primitive (voir *infra*) – ce qui expliquerait son tracé non trinitaire –, soit il est contemporain de l'érection du mur de façade, et cela indiquerait que cette construction est encore tournée vers le XI^e siècle (31).

Quoi qu'il en soit, il n'est pas réaliste de penser qu'un édifice non encore achevé 80 à 100 ans après le début de sa construction soit resté ouvert à tous vents et impropre au culte. Il faut donc imaginer l'existence d'une église primitive utilisable pour le culte dès le début du XI^e siècle (32). On peut donc supposer que l'abside principale était prolongée par une nef que l'on détruisit plus tard. Les piliers nord de la nef actuelle, qui sont dans un appareil plutôt grossier, mixte, et dont les pilastres latéraux sont rapportés, pourraient avoir fait partie des murs de cette église primitive qui se serait étendue au moins jusqu'au deuxième pilier. Compte tenu de l'emplacement de l'entrée de la crypte, c'est l'hypothèse qui paraît la plus raisonnable. Cet édifice, qui servait d'écran à la crypte implantée légèrement en avant de l'abside, était précédé, ou plutôt annoncé, par la puissante tour à base carrée dont nous avons déjà parlé et qui, dégagée de l'église, la signalait au loin. Sanctuaire marial ayant une partie souterraine et une tour-signal, nous retrouvons là des composantes identiques à Sainte-Marie de Vals (Ariège) par delà des différences formelles évidentes (33).

Pendant la deuxième campagne de construction, on prit soin de conserver l'église primitive dans son intégralité. Celle-ci venait d'ailleurs tout juste de recevoir un décor mural peint de grande qualité, décor qui atteste de l'importance du sanctuaire (34). Les absidioles furent greffées sur l'abside principale, qui présente des murets de soutènement (fig. 12, éléments H et AN¹), qui confortent la thèse d'une abside primitivement construite pour être autonome. L'érection du mur de la nouvelle église, qui enserrait l'ancienne, a nécessité de mettre en place des portes d'accès à celle-ci, pour qu'on puisse continuer à y accéder pendant la durée des travaux. Le besoin ne dut s'en faire vraiment sentir que lorsque les travaux furent suffisamment avancés pour que l'enceinte soit quasi complète. C'est peut-être là l'explication de la façon curieuse dont la partie supérieure du portail sud fut intégrée. En cette région où



FIG. 8. LE PORTAIL SUD. Cliché Emmanuel Garland.

31. L'examen des manuscrits catalans situe l'apparition de la forme trinitaire du chrisme au début du dernier quart du XI^e siècle ; cependant cette datation pourrait être remise en cause par celle de la dalle funéraire de Bernard, provenant du cloître de Saint-Gaudens et qui fait actuellement l'objet d'une nouvelle expertise.

32. C'est une hypothèse que nous avons déjà formulée en 1999 lors du Congrès de la Fédération Historique Midi-Pyrénées, mais pour laquelle nous n'avons pas tous les éléments dont nous disposons aujourd'hui. E. GARLAND, « Les peintures murales romanes... » *op. cit.*, p. 592.

33. Sur l'église Sainte-Marie de Vals, voir Marcel DURLIAT, *Pyrénées romanes*, *op. cit.*, p. 45-55. Outre que cet édifice présente deux pôles autrefois disjoints, le sanctuaire et la tour (cette dernière du XII^e siècle, il est vrai), Sainte-Marie de Vals avait reçu un décor peint qui présente bien des similitudes conceptuelles avec celui de Sainte-Marie de Cap d'Aran, similitudes que nous avons soulignées dans « La peinture romane en Comminges... » *op. cit.*, p. 590.

34. Sur le cul-de-four était représentée la Vierge en Majesté entourée de deux archanges-intercesseurs, tandis qu'à ses pieds étaient représentés les mages. Épiphanie et intercession se mêlaient donc ici, comme à Sainte-Marie d'Aneu, dans un thème marial montrant simultanément la gloire de Marie, son rôle dans l'économie du Salut, et son rôle d'intercesseur, rôle fondamental si l'on pense que l'on vénérât (dans la crypte ?) son image miraculeuse.

on ne commença à se préoccuper d'orner les portails qu'à la fin du XI^e siècle, la priorité n'était sans doute pas celle de l'ornementation des portes d'accès, et les maçons durent se contenter dans un premier temps de pratiquer une simple ouverture au sud, et une deuxième en façade. L'ouverture occidentale fut surmontée d'un chrisme simple, non trinitaire. Ce n'est qu'un peu plus tard, lorsque le désir d'un portail plus orné apparut, que le maçon aurait alors inséré, au-dessus de la simple ouverture qu'il avait pratiquée dans le mur sud (et qui constitue encore aujourd'hui toute la partie inférieure du portail sud) l'ensemble actuellement visible, taillé dans le marbre et sculpté (35). Fier de son travail, lui ou son commanditaire l'ont signé. Il est également possible que lors de cette campagne on ait voûté le collatéral sud : en tout cas, c'est ce que laisse à penser la trace d'une voûte en berceau sur le mur est, voûte qui s'élevait au ras de l'oculus, lequel est un rajout de la campagne suivante. On aurait alors disposé d'une église à deux nefs, compromis qui n'est pas unique dans les Pyrénées.

La troisième campagne survint plusieurs décennies plus tard. Elle s'accompagna d'un changement de matériau : on utilisa une roche marbrière, celle-là même qui avait servi à réaliser le haut du portail méridional, pour achever le mur et l'absidiole nord, ainsi que le mur est. Au moment où l'on entreprit cette construction, l'église à nef unique existait encore ; aussi lorsqu'on démolit sa nef, on en remploya quelques éléments dans les travées occidentales du mur nord, et surtout dans le mur est. On commença ce dernier par sa partie sud, en surélevant le pan de mur aveugle au dessus de l'absidiole, d'où les désordres et tâtonnements dans l'appareil du mur, ainsi que dans la partie supérieure du contrefort n° 1. L'oculus sud fut inséré dans le haut du mur préexistant, causant les désordres visibles, alors que dans les deux autres parties du mur est, les oculi furent mis en place en cours de construction.

Comment couvrit-on le nouvel édifice ? L'importante surélévation du mur est montre que l'on décida de tourner le dos, résolument, à la solution mise en place précédemment, qui nuisait à l'homogénéité de l'édifice et à l'équilibre de son volume intérieur. L'hypothèse la plus vraisemblable est que l'on revint au principe d'une toiture charpentée, à l'instar ce que s'était fait dans la vallée de Bohi. En cela, Sainte-Marie de Cap d'Aran s'éloignait du modèle haut-commingeois pour se rapprocher de celui de sa vallée avoisinante, avec laquelle elle entretenait des relations étroites (ce n'est pas un hasard si une des plus belles réalisations de l'atelier de sculpture sur bois de l'atelier d'Erill-la-Vall est le Christ de Mijaran, fragment d'une Descente de croix monumentale conservé aujourd'hui dans l'église de Vielha).

Ce n'est sans doute que bien plus tard que l'église fut voûtée. Les poussées latérales exercées par la voûte en berceau contrebutée par des demi-berceaux latéraux, jointes aux difficultés liées à l'absence d'ancrage solide de l'édifice implanté à flanc de montagne, et à la sismicité de la région, expliquent les désordres ultérieurs qui ont affecté essentiellement la partie occidentale de l'édifice. Leur analyse dépasse le cadre de cette étude, et on se contentera de signaler l'importance des réfections du XVII^e siècle, époque de prospérité locale.

Quand fut réalisée la troisième campagne de travaux ? Nous avons indiqué que l'on a utilisé un matériau travaillé, et qu'il y a une grande différence de style entre le décor des fenêtres du côté nord et celles du côté sud, ainsi qu'entre la fenêtre haute de la façade occidentale et les oculi du mur est. Par comparaison avec ce qui se fit dans la région, dans le Haut-Pallars, ou plus localement à Artiès (chapelle Saint-Jean) et Salardu, une date avancée dans le douzième siècle paraît probable (dernier tiers). Le portail ouest, qui fut inséré dans le mur occidental érigé lors de la deuxième campagne de construction et qui remplace, selon notre hypothèse, une ancienne porte simple, aurait été exécuté, lui, quelques décennies plus tard, au début du XIII^e siècle : les chapiteaux, les masques et les modillons se rattachent encore à la tradition romane, mais témoignent déjà de sa mutation. La fenêtre percée dans la dernière travée nord, quoique toute simple, s'inscrit dans la même évolution.

Lors des deuxième et troisième campagnes, les travaux ont été menés d'est en ouest. Lors de la troisième campagne, les raccords entre contreforts et murs indiquent que l'on a élevé les murs travée après travée. Cela étant, les deux travées est ont été conçues en même temps, alors que les deux travées occidentales l'ont été séparément.

Conclusion

Récapitulons la séquence chronologique, telle que nous l'avons reconstituée. Première campagne (début du XI^e siècle) : construction de la crypte-sanctuaire abritée par une église supérieure dont subsistent intégralement

35. On remarque quelques éléments de raccord en tuf aux extrémités de la partie rajoutée, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Voir *infra*.

l'abside et quelques vestiges épars (pilier nord) ; construction de la (base de la) tour-clocher occidentale. Tournant du XII^e siècle : réalisation du décor peint de l'abside. Deuxième campagne (début XII^e siècle) : érection de l'absidiole sud, du mur gouttereau sud et de la façade, ainsi que de la partie inférieure du mur gouttereau et de l'absidiole nord ; insertion du portail sud ; voûtement du collatéral sud ; mise en place des piliers sud et ouest de la nef. Troisième campagne (fin XII^e siècle) : destruction de la nef de l'église du XI^e siècle, érection du mur gouttereau et de l'absidiole nord, achèvement du mur est ; couverture de l'édifice par une charpente ; puis agrandissement du portail occidental (insertion du portail actuel) et de la fenêtre de la première travée du mur sud. À une époque plus tardive, indéterminée : mise en place des voûtes.

Quelle est la valeur de cette proposition ? Si la séquence des travaux paraît bien établie, et que tout concourt à indiquer que l'église « romane » fut construite en trois campagnes étalées sur près de deux siècles, nous avons tout de même dû émettre un certain nombre d'hypothèses. Il reste beaucoup de zones d'ombre, en particulier en ce qui concerne l'édifice primitif, son extension occidentale et son voûtement. Notre connaissance est – et restera – limitée par les reprises et les remaniements qui ont fait disparaître une partie des indices originaux, et brouillent les pistes. Quoiqu'il en soit, l'analyse de Sainte-Marie de Cap d'Aran confirme l'importance de son rôle culturel et symbolique. Rien d'étonnant alors à ce qu'elle abritât un des plus beaux ensembles de peintures murales dédié à la Vierge Marie, et à son pouvoir intercesseur (36). Quant à la question de l'influence de ce chantier important, elle reste ouverte. Pour y répondre, il faudrait d'abord procéder méthodiquement à l'analyse de tous les édifices de cette région...

36. Le cul-de-four était en effet orné d'une représentation de la *Majestas Mariae*, représentation où Marie recevait à la fois l'offrande des mages et était entourée de deux archanges intercesseurs présentant l'un la *postulacio*, l'autre la *petitio*.

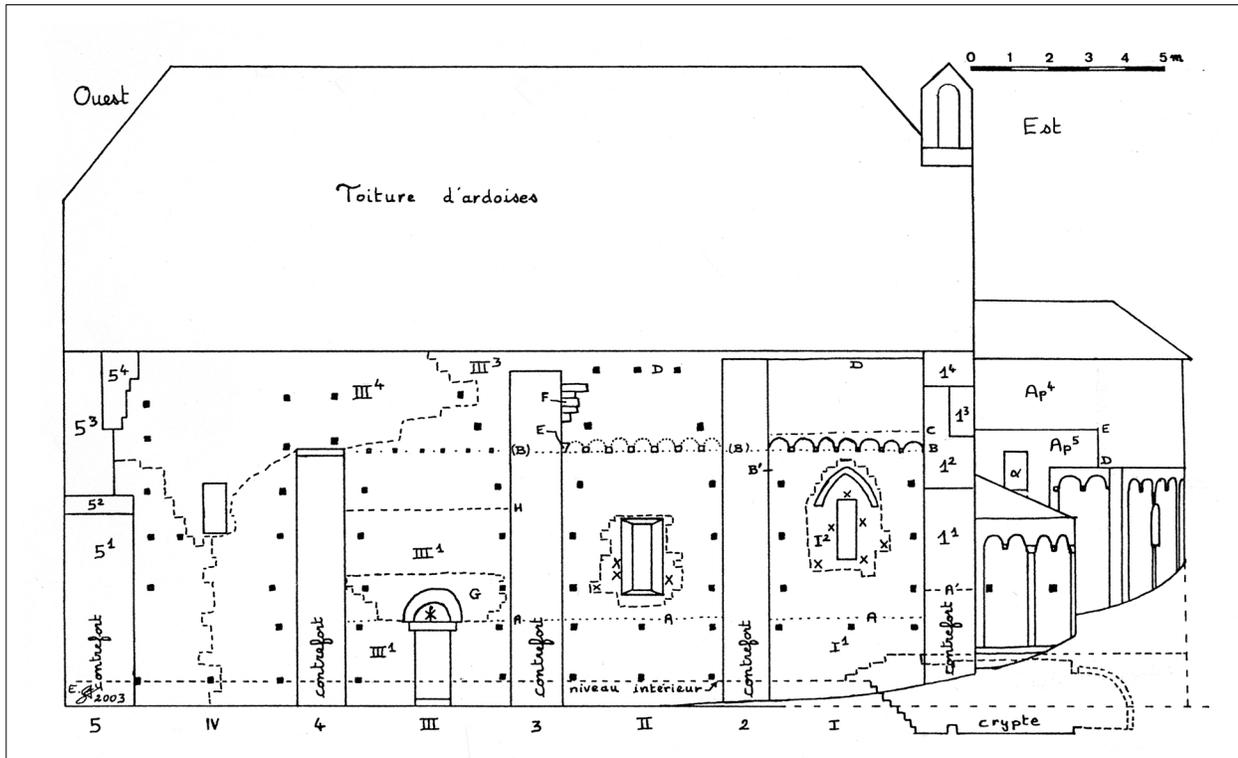


FIG. 9. ÉLÉVATION SUD (avec la crypte intérieure surimposée). Schéma Emmanuel Garland.

ANNEXE

DESCRIPTION DU BÂTI

Remarque sur la nomenclature adoptée : la numérotation extérieure part de l'extrémité orientale du mur gouttereau sud, se poursuit ensuite sur la façade occidentale, le mur gouttereau nord, et se termine par le chevet. Les travées sont indiquées par un chiffre romain ; les contreforts sont indiqués en chiffres arabes, toujours à partir du même point de départ. Les absidioles sont repérées par les lettres AP (abside principale), AN (absidiole nord) et AS (absidiole sud). En ce qui concerne l'élévation, les niveaux sont référencés de bas en haut, par élément, et sont désignés par une lettre majuscule A, B, C, etc.

Mur sud (d'est en ouest) (fig. 2, 9)

Le mur et ses contreforts sont en moyen appareil de granit. Les blocs sont taillés au marteau et ne sont pas layés. Leurs dimensions varient autour d'une moyenne de 38 cm de largeur pour 16 cm de hauteur ; leurs formes sont correctement mais assez grossièrement calibrées. L'épaisseur des assises varie dans des proportions importantes (de l'ordre de 30 %) mais les maçons ont pris soin de choisir des blocs de même épaisseur pour chaque assise ; celles-ci sont donc globalement horizontales, du moins dans la partie basse du mur car plus on s'élève, moins les assises le restent, les maçons n'ayant pas jugé utile de compenser les menues différences d'épaisseur entre les blocs d'une même assise. Toutefois, sur les trois premiers pans de mur (nos I, II, et III), le maçon a posé une assise ajustée à 2,40 m du sol A, pour rattraper l'horizontale. Le second réajustement est au niveau B, au ras des corbeaux qui soutiennent l'arcature aveugle du pan de mur n° I, les corbeaux de ses vestiges sur le pan de mur n° II, ou ses traces sur le pan de mur n° III. Il n'y a pas d'assise rectifiée sur le pan de mur n° IV, qui a été repris dans sa partie supérieure. Les trous de boulin de l'ensemble du mur dessinent un quadrillage régulier. Là encore, la régularité est plus grande dans la partie basse du mur (jusqu'à 3 m du sol à l'ouest, 2 m à l'est) où ils ont été aménagés dans des assises alignées, à de rares exceptions près (37).

37. Ces exceptions ne dépassent pas une assise.

À l'intérieur, l'appareil est identique. Des trous de boulin alignés sont visibles dans les trois travées occidentales. Ils font face aux trous de boulin des arcades de la nef. La toiture actuelle, à deux pans, est en ardoise. Elle succède probablement à une toiture en lauzes, comme la présence de quelques-unes d'entre elles, çà et là, le laisse entendre. Une telle couverture a nécessité une charpente solide, mais pas nécessairement aussi pentue que la charpente actuelle (38). Il n'y a aucune trace de fenêtre haute, ni aucun indice d'une toiture étagée.

Au-delà de ces observations générales, chaque élément présente des caractères propres.

Première travée (pan de mur n° I)

Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'appareil est homogène jusqu'au niveau B. La zone de la fenêtre, elle, est fortement perturbée. L'état actuel est le résultat d'au moins deux reprises : la première a vu la mise en place d'un grand arc brisé qui délimitait une grande ouverture (encore visible à l'intérieur), réduite par la suite à une ouverture rectangulaire beaucoup plus modeste, dont l'encadrement est principalement fait de blocs de marbre. Des blocs de granit hétérogènes combleront l'espace entre l'ancienne ouverture et l'actuelle. À la base de la fenêtre, on a inséré deux blocs de marbre au milieu des blocs granitiques. À l'intérieur, on retrouve le grand arc brisé, qui prend appui sur des colonnes engagées nues. Cette grande ouverture est réduite par une seconde, en retrait, dont le pourtour est souligné par un fin double cordon. Cette ouverture, dont l'arc brisé est maladroit, est une nouvelle fois réduite, pour atteindre les dimensions de la fenêtre actuelle.

Au niveau B, six corbeaux biseautés reçoivent les retombées d'une arcature aveugle en tuf composée de sept arcades timbrées chacune d'un tympanon monolithe également en tuf. À l'est comme à l'ouest, l'arcature s'amortit *dans* les contreforts n° 1 et 2, dont le parement extérieur est plaqué dessus : cette partie haute des contreforts a été montée ou doublée postérieurement à la mise en place de l'arcature. Encore au-dessus, alors qu'une assise de pierres plus fines rattrape l'horizontale (C), le haut du mur est monté en blocs de granit moins bien appareillés que ceux de la partie inférieure. Les irrégularités, limitées il est vrai, augmentent lorsqu'on s'élève. En D, une corniche s'étale à hauteur du sommet du contrefort n° 2. Au-dessus, un muret irrégulier inclut, au milieu des blocs de granits, des blocs de schiste et quelques éléments en marbre.

Contrefort n° 1

Bâti dans le même appareil que le pan de mur n° I, il s'élève jusqu'au niveau B' au-dessus duquel il se confond avec le pan de mur n° I. Dans sa partie inférieure 1¹, jusqu'à un niveau A' situé quatre assises au-dessus du niveau A, les assises s'harmonisent avec celles du pan de mur n° I sans que l'on soit en mesure de discerner si le pan de mur et le contrefort ont été élevés ensemble. Au-dessus du niveau A, une fissure verticale, visible aussi bien sur les faces est qu'ouest du contrefort, indique que ses parties nord et sud se sont désolidarisées ; cette fissure monte jusqu'au sommet du contrefort (niveau B'). L'appareil et les assises y sont moins réguliers. On note même un élément en marbre (39) à l'angle sud-est. À la différence de la partie saillante du contrefort 1¹, sa partie supérieure (1² à 1⁴) fait partie intégrante du pan de mur n° I, qu'elle prolonge à l'est. La partie 1² ferme et prolonge l'arcature aveugle du pan de mur n° I : l'assise de régularisation (C) précédemment signalée se prolonge jusqu'à l'extrémité orientale du pan de mur-contrefort. En revanche, juste au-dessus, une césure verticale isole un petit élément 1³ du reste du mur, sans explication apparente (vu du chevet, aucune césure n'est visible).

Contrefort n° 2

Il présente de nombreux caractères similaires à ceux du contrefort n° 1 : assises ajustées avec celles des pans de mur qui l'encadrent, défaut de régularité de l'appareil dans sa partie supérieure, et désolidarisation verticale lorsqu'on s'élève. De même l'extrémité de l'arcature du pan de mur n° I pénètre dans la face orientale du contrefort, au niveau B''. Sur sa face occidentale, les désordres verticaux sont encore plus importants.

Deuxième travée (pan de mur n° II)

L'appareil est identique à celui du mur n° I jusqu'au niveau B, où sont insérés six corbeaux régulièrement espacés, identiques à ceux qui reçoivent les retombées des arcatures aveugles de la première travée. À l'extrémité gauche, adossé à la petite face est du contrefort n° 3, on aperçoit le départ d'une arcade E, tandis qu'au-dessus, en F, des blocs de pierre appareillés constituent les vestiges d'un parement, en grande partie détruit, qui devait recouvrir l'intégralité de la zone comprise entre les niveaux C et D (40) : la partie supérieure du pan de mur n° II avait primitivement reçu le même décor d'arcatures aveugles que le pan n° I. Au niveau D, cinq consoles en matériau grossier (des schistes ?) sont encore visibles ; au-dessus, on retrouve le même appareil que dans la première travée, au même niveau.

Fenêtre : une ouverture rectangulaire allongée, fortement ébrasée vers l'extérieur, a été insérée entre les niveaux A et B. C'est une reprise tardive, faite à l'économie ; le linteau supérieur est constitué d'une fine lauze monolithe. Une demi-douzaine de blocs de marbre côtoient des blocs de granit de petite dimension ; certains des blocs ont été manifestement taillés (ou retaillés) pour leur emplacement actuel. À l'intérieur, la fenêtre est cantonnée de deux colonnettes montées sur des bases sculptées et surmontées de

38. C'est ce que laissent penser les reprises du sommet des pignons du mur de façade et du mur est. Il ne faut pas perdre de vue que l'église est en altitude, et qu'elle a été édifiée dans une zone à fort enneigement hivernal.

39. Marqué X sur la figure 9.

40. Le parement actuel est fait d'éléments mal appareillés, où se mêlent quelques lauzes et même quelques blocs de marbre.

chapiteaux, éléments rapportés, abîmés, provenant de la fenêtre romane originelle (l'élément de gauche est même retourné, chapiteau en bas et base en haut). Une ouverture plus haute et plus large a été pratiquée dans le mur, qui dessinait une fenêtre en plein cintre de dimensions comparables à celles de la fenêtre de la première travée.

Contrefort n° 3

Il présente les mêmes caractéristiques que le contrefort n° 2, aussi bien en ce qui concerne l'appareil que le chemisage. Il est légèrement moins haut (41). Il donne, comme ce dernier, l'impression d'avoir été doublé en épaisseur. Ses assises sont alignées avec celles des pans de mur n° II et III jusqu'au niveau A ; entre ce niveau et celui du linteau supérieur de la fenêtre, l'alignement est plus approximatif ; au-dessus, l'appareil porte des traces de feu et le mortier est dégradé. À partir du niveau B, les imperfections se multiplient et le contrefort présente alors les mêmes irrégularités que le haut du pan de mur n° II adjacent.

Troisième travée

Toute la partie inférieure du mur, jusqu'à environ 4,50 m de hauteur (niveau H) est bâtie dans le même appareil que la partie orientale du pan de mur précédemment décrit. En revanche, entre ce niveau H et le niveau B, l'appareil est constitué de blocs plus épais, quoique taillés dans le même matériau. À l'inverse, les pierres de petit calibre, et celles montées en boutisse, sont beaucoup plus fines. Malgré cela, les trous de boulin sont parfaitement alignés avec ceux des travées avoisinantes. Au niveau B, des dalles allongées alternent avec six blocs de section carrée disposés de façon régulière : ces six blocs marquent-ils l'emplacement de corbeaux comme sur les pans de mur n° I et II ? C'est une hypothèse plausible, mais difficilement vérifiable aujourd'hui. Au-dessus, l'appareil est plus irrégulier. Il se répartit en deux zones distinctes : à droite, la zone III³ présente un appareil similaire à celui entre les niveaux B et D du pan de mur adjacent n° II ; à gauche, l'appareil de la zone III⁴, à peine un peu plus irrégulier que le précédent, est noyé dans un mortier partiellement couvrant.

Au milieu de la travée s'ouvre un petit portail (la porte mesure 1,90 m de haut, et 90 cm de large seulement). On y accède de l'extérieur par une marche, tandis qu'à l'intérieur le niveau actuel du sol de l'église est supérieur de 53 cm (soit un dénivelé total de plus de 80 cm). La porte s'insère dans un massif simplement appareillé, ébrasé ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Elle est couverte d'un linteau qui se révèle, vu d'en dessous, constitué de deux grandes dalles juxtaposées qui soutiennent chacune un petit tympan (fig. 8). Celui donnant sur l'extérieur est un monolithe timbré d'un chrisme trinitaire simple. Le montage lui donne l'apparence d'être semi-circulaire, et d'être bordé par un demi-tore de facture grossière. En réalité, les deux extrémités du tore qui ceint le tympan n'appartiennent pas à la pierre du tympan, mais aux claveaux inférieurs qui le cernent. Le tympan n'est donc pas du tout semi-circulaire. L'ensemble est entouré d'une voussure plate formée de huit claveaux rayonnants de dimensions variables. Son extrados est souligné par un cordon de billettes qui se prolonge en une imposte horizontale, de part et d'autre de la base des vousoirs. Une inscription : AI + CETVL ME FECIT est gravée sur le tympan, à droite du chrisme, en biais (42). L'ensemble du tympan, des vousoirs et du cordon de billettes est en marbre, de même que l'appareil de part et d'autre du cordon de billettes (zone G). Les blocs sont de taille variable : certains sont similaires aux blocs de granit qui forment le gros du mur, tandis que d'autres sont nettement plus épais. Les assises que dessinent ces blocs diffèrent de part et d'autre du tympan, et ne sont pas alignées avec celles des blocs de granit qui les flanquent ; mais le maçon a fait en sorte de bien positionner les trous de boulin, et la première assise de granit au-dessus des éléments en marbre réajuste l'horizontale. Les éléments en marbre de part et d'autre de la porte ont donc été montés en même temps que celle-ci, sans souci d'harmonie, et ce n'est qu'une fois arrivé au-dessus du faîte de l'extrados que le maçon s'est employé à régulariser l'assise. À l'intérieur, le revers du tympan présente une cavité semi-circulaire (qui arrive à environ moitié de l'épaisseur du mur), dont le fond est fermé par un tympanon fait de plusieurs blocs de tuf appareillés. Il repose sur un linteau en bâtière à la fois complémentaire et différent du linteau extérieur. Une archivolt simple à claveaux soigneusement appareillés fait office d'arc de décharge. De part et d'autre du tympan, l'appareil est en marbre – exactement comme à l'extérieur – alors que le reste du mur est en granit, à l'exception de trois blocs en tuf qui servent de bouche-trous et d'ajustement entre l'appareil de marbre et celui de granit.

Contrefort n° 4

Il présente les mêmes caractéristiques que le contrefort n° 3, mais s'élève moins haut. Sa partie inférieure, en granit, est assez bien appareillée. Des désordres apparaissent dans sa partie supérieure. Il s'arrête là où apparaît l'appareil III⁴ mentionné. Il présente lui aussi un défaut de solidarité verticale, avec une grande fissure dans le sens de son épaisseur. Des trous de boulin percent le mur au-dessus du contrefort : furent-ils insérés au moment où la partie supérieure du mur a été reprise, ou bien sont-ils là dès l'origine ?

Quatrième travée

L'appareil en granit est ici un peu moins régulier, un peu moins bien assisé que celui des trois premières travées du mur. Les trous de boulin sont cependant accordés. Un bloc en schiste est inséré dans la huitième assise, et de gros blocs de marbre (épais au point d'occuper deux assises normales) à partir d'environ 3,20 m du sol. Juste au-dessus de ce niveau, les reprises sont encore

41. Il a deux assises en moins.

42. Cette inscription est soignée : on distingue encore les quatre fines lignes parallèles gravées qui ont servi à calibrer les lettres ; celles-ci sont bien formées, avec un signe d'élosion sur le premier I et sur le premier E, ainsi qu'un tilde sur le C de CETVL (voir *supra*, note 23).

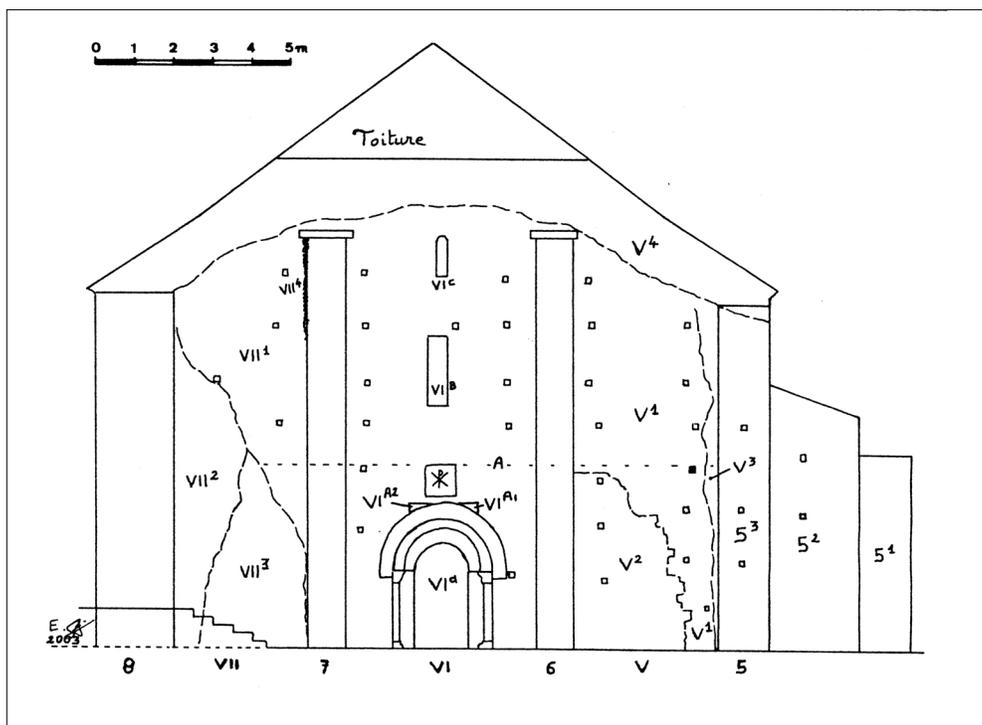


FIG. 10. ÉLÉVATION OUEST. Schéma Emmanuel Garland.

plus visibles: autour et au-delà de la baie rectangulaire (dépourvue d'ébrasement et percée tardivement), l'appareil est partiellement recouvert d'un enduit identique à celui qui couvre la partie supérieure du pan de mur n° III. À hauteur de la base de la fenêtre, juste à côté du trou de boulin de gauche qui s'insère parfaitement dans l'économie de la construction, on a rajouté un trou de boulin supplémentaire. Une fissure verticale prend jour dès les premières assises, au milieu du mur; elle s'élève quasi verticalement jusqu'à environ 4 m du sol, puis se scinde en deux bras avant que de se noyer dans les reprises de la partie supérieure du mur. À gauche, une deuxième fissure prend naissance à 2,50 m de hauteur, à l'angle du contrefort n° 5, puis s'élève en biais jusqu'à rejoindre le bras gauche de la première fissure, à hauteur de la base de la fenêtre.

Le contrefort n° 5

Intégralement en granit, il comprend trois parties (voir la fig. 10 pour une bonne compréhension): le contrefort primitif 5³ a en effet été renforcé par deux fois dans le prolongement de la façade occidentale: une première fois par la structure 5² puis par la structure 5¹. Le contrefort 5³ est similaire aux autres contreforts du mur sud, tant par son appareil que par ses dimensions. Il fait l'angle avec la façade occidentale (sa face ouest la ferme au sud). Dans sa partie supérieure (5³), il se rétrécit de l'équivalent d'un bloc; une césure verticale le sépare d'un élément de mur (5⁴), à l'appareil altéré, qui double le pan de mur n° IV de façon similaire à l'élément F sur le pan de mur n° II. L'ensemble de la partie supérieure des pans de mur n° III et IV aurait-elle été doublée d'un parement au-dessus d'une arcature dont la reprise de la partie supérieure du pan de mur n° IV aurait fait disparaître toute trace? On ne saurait être catégorique. Mais si tel n'est pas le cas, la raison d'être de ce parement nous échappe. Les blocs de granit qui ont servi à monter les renforts 5¹ et 5² sont un peu plus grossiers que ceux qui constituent le mur sud. La seule différence entre 5¹ et 5² réside dans la présence d'une césure verticale qui indique que 5¹ fut construit après 5², pour le renforcer. Le pan de mur n° IV se prolonge derrière le contrefort 5², confirmant ainsi que ce dernier est un rajout.

Façade occidentale (du sud vers le nord) (fig. 10)

La façade est composée de trois pans de mur verticaux (n° V, VI et VII), cantonnés et séparés d'éléments saillants (contreforts n° 5, 6, 7, et 8). L'ensemble est couronné par un fronton trapézoïdal sur lequel s'appuie un petit pan de toiture. Au milieu de l'élément central du mur s'ouvre un portail en plein cintre, avec ébrasement et voûtures, surmonté d'une dalle timbrée d'un chrisme, et de deux ouvertures superposées, étroites et allongées. Des fissures autrefois ouvertes, et aujourd'hui fermées par des remplages, zèbrent les deux pans de mur latéraux. Les contreforts n° 6 et 7 sont symétriques et semblables en tout point. Le contrefort n° 5, à l'angle sud-ouest, est un peu plus large (1,32 m contre 0,96 m et 1,02 m); le contrefort n° 8, à l'angle opposé,

est encore plus large (2 m). Le mur (pans n° V, VI et VII) et les contreforts n° 5, 6 et 7 sont construits en blocs de granit appareillés (sur toute leur hauteur pour les contreforts, jusqu'aux trois-quarts de la hauteur des pans de mur) (43). Mais le contrefort situé à l'angle nord-ouest, lui, est en marbre, de même que le portail occidental, et quelques éléments sur lesquels nous reviendrons. La partie supérieure des pans de murs a fait l'objet d'une reprise très visible, utilisant des matériaux divers (principalement du granit) noyés dans un épais mortier. Cette reprise dessine une ligne irrégulière, vaguement en arc de cercle, qui passe par le sommet des quatre contreforts ; on constate, au ras des toitures, une deuxième reprise, liée à restauration de la couverture. Une trentaine de trous de boulin, globalement alignés, sont encore visibles, sur les murs n° V, VI, VII et sur le contrefort n° 5 (éléments 5² et 5³ uniquement). Il n'y en a pas sur les contreforts n° 6, 7 et 8.

Contrefort n° 5

Le contrefort primitif 5³ est très légèrement amputé dans sa partie supérieure. Pour le reste, voir la description faite précédemment, dans la section consacrée au mur gouttereau sud.

Pan de mur n° V

On en distingue quatre parties : le cœur du mur (V¹) présente l'appareil de granit régulier précédemment décrit. Toute la partie basse, à gauche (V²), est dans un appareil beaucoup plus irrégulier, qui essaye de suivre les assises de V¹, mais en présentant ici ou là des blocs deux fois plus épais ou deux fois plus fins. De toute évidence, il s'agit d'une reprise tardive qui pourrait avoir remployé une partie des matériaux d'origine (les blocs les plus réguliers). En V³, un blocage irrégulier compense et bouche une fissure qui va en s'élargissant du bas vers le haut, avant que de se refermer dans sa partie supérieure. Cette fissure ne compense pas un hypothétique écartement du mur sud (celui-ci ne présente pas de fruit visible), mais résulte plutôt d'une désolidarisation entre les deux murs. Cette fissure rebouchée est également visible de l'intérieur de l'édifice, au revers de la façade. Au niveau supérieur, on a de nouveau un appareil irrégulier avec joints épais (V⁴). C'est dans la partie V¹ que les trous de boulin (deux par niveau) sont disposés de la façon la plus régulière.

Contrefort n° 6

Les blocs de granit qui constituent ce contrefort sont plus gros dans sa partie inférieure que dans sa partie supérieure, comme c'était le cas pour les blocs du pan de mur V¹. Les assises restent alignées avec celles des deux pans de mur adjacents sur toute la hauteur du contrefort.

Pan de mur n° VI

L'appareil est le même que celui des contreforts n° 6 et n° 7 et du pan de mur adjacent V¹. Les trous de boulin sont disposés par paire, de façon régulière. La partie supérieure du mur présente les mêmes signes de reprise que ceux du pan de mur n° V (la reprise est continue du nord au sud de la façade). Au milieu du mur s'ouvre un portail en marbre (bases, colonnes, chapiteaux, vousoirs, piédroits), mais avec deux petits écoinçons VI^{A1} et VI^{A2} en tuf. Ses claveaux sommitaux sont séparés par une fente. Un chrisme simple, non trinitaire, surmonte le portail (son sommet s'élève à 4,10 m) ; il est également en marbre, et sa hauteur correspond exactement à trois assises. On constate une réduction de la hauteur des assises du mur à partir du niveau supérieur du chrisme (niveau A, + 4,10 m). Au-dessus du chrisme, la fenêtre VI^B, oblongue, présente toutes les caractéristiques d'une ouverture percée tardivement dans le mur. Son axe est décalé d'environ 15 cm sur la gauche par rapport à l'axe médian du mur, qui est l'axe du portail et de la fenêtre supérieure VI^C. Cette dernière, cintrée dans sa partie supérieure, s'intègre parfaitement dans le mur : elle fait partie de la construction d'origine.

Contrefort n° 7

Il présente exactement les mêmes caractéristiques que le contrefort n° 6.

Pan de mur n° VII

Deux grandes fissures globalement verticales subdivisent ce pan de mur en trois zones : la zone supérieure VII¹ est la moins perturbée et présente toutes les caractéristiques des zones VI et V¹ précédemment décrites. Toutefois on remarque que le pan de mur se désolidarise du contrefort n° 7 dans sa partie supérieure (VII²), et qu'il s'avance légèrement. Les zones VII² et VII³ utilisent des blocs de granit similaires à ceux utilisés pour la zone VII¹, et leurs assises sont alignées (un décalage est apparu avec les assises du contrefort n° 7 à la suite du développement des fissures), mais l'appareillage en est plus grossier : on a, semble-t-il, remployé les anciens blocs dans cette partie du mur, reprise à une époque indéterminée.

Contrefort n° 8

Plus large que les autres, il est édifié en blocs de marbre régulièrement taillés ; les faces principales des pierres sont layées (les petites faces de celles montées en boutisse ne le sont pas).

43. Dimension moyenne des blocs : 15 cm x 30-45 cm jusqu'à 4 m de hauteur ; au-dessus, les blocs sont un peu plus fins.

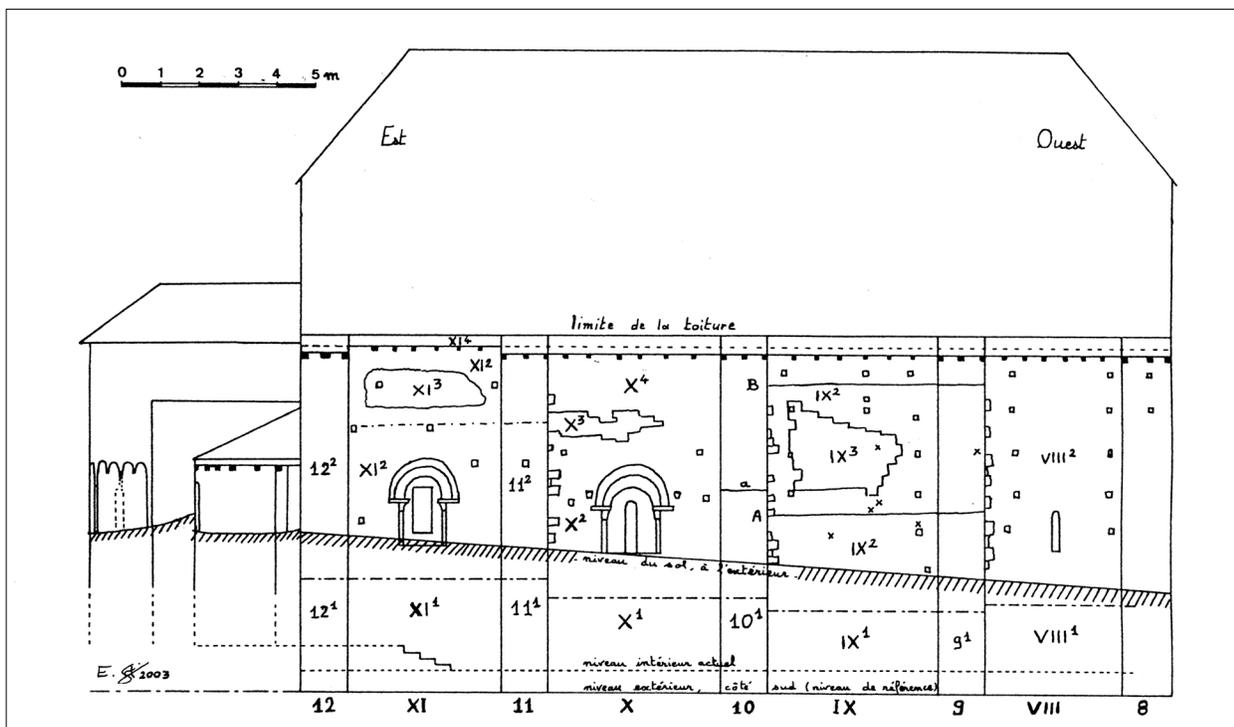


FIG. 11. ÉLÉVATION NORD. Schéma Emmanuel Garland.

Revers de façade

Les principales fissures visibles à l'extérieur le sont également à l'intérieur. En particulier celle située à l'angle sud-ouest. L'épaisseur du mur de façade est réduite de la taille d'un bloc à partir d'un niveau qui est différent pour chaque nef: au sud, le niveau est celui de la corniche du mur gouttereau. Au centre, c'est celui, plus élevé, de la base de la fenêtre haute (c'est aussi le niveau supérieur actuel des murs de séparation entre la nef et ses collatéraux). Au nord, une première réduction d'épaisseur se situe au niveau de la corniche du mur gouttereau, et une seconde, trois mètres plus haut. On n'aurait jamais réduit ainsi l'épaisseur du mur – ce qui réduit significativement sa résistance – si l'on avait eu le projet, au moment où on l'éleva, de lancer des voûtes de pierre pour couvrir l'édifice. Pourtant le revers de façade porte clairement la trace de l'appui de telles voûtes, en plein cintre au-dessus de la nef centrale, et en demi-berceau au-dessus des collatéraux. Celles-ci furent donc mises en place après coup. Enfin, comme à l'extérieur, toute la partie supérieure du mur présente un appareil repris, fortement perturbé.

Mur nord (d'est en ouest) (fig. 5 & 11)

Du fait de la pente naturelle du terrain, la partie inférieure du mur nord est enterrée, à l'extérieur. Cette enfouissement augmente d'ouest en est, passant d'1,80 m à l'angle nord-ouest à plus de 3,20 m à l'extrémité orientale du mur. Contrairement aux murs sud et ouest, le mur nord est, du moins de l'extérieur, entièrement construit, pans de mur et contreforts, en blocs de marbre appareillés, piquetés ou layés. La hauteur des assises n'en présente pas moins une très grande disparité, certaines assises étant jusqu'à trois fois plus fines que d'autres. À l'intérieur, l'examen du mur révèle que sa base, sur une hauteur qui varie entre 1,60 m et 2,40 m selon les travées (44), est construite en blocs de granit appareillés, de facture similaire à celle des murs sud et ouest. La séparation entre les deux appareils est partout franche. Les trous de boulin sont répartis de façon relativement inégale aujourd'hui, mais la plupart des irrégularités (particulièrement nombreuses sur les deux travées orientales où la moitié des trous primitifs ont disparu) correspondent à des remaniements tardifs. Dans les deux travées occidentales, les trous de boulin sont à la fois plus régulièrement répartis (par paire horizontale sur chaque travée) et plus nombreux. Cependant un certain nombre d'entre eux (deux sur treize dans la travée n° IX, quatre sur dix dans la travée n° VIII) sont allongés et non carrés. Les cinq pilastres-contreforts présentent très peu de trous de boulin: aucun sur les n° 9, 10 et 12, deux sur le n° 8, un sur le n° 11. Les pilastres-contreforts présentent les mêmes caractères que les pans de mur, à l'intérieur comme à l'extérieur. Similaires entre eux, ils ont tous approximativement la même largeur (1,20 m); seul le contrefort d'angle nord-occidental est un peu plus large (1,32 m). Les

44. D'ouest en est, respectivement 1,60 m, 1,80 m, 1,90 m et 2,40 m.

ouvertures, elles, présentent une grande diversité. Celles des deux travées orientales sont élaborées et présentent plusieurs traits communs entre elles ; la travée n° X n'a pas d'ouverture (la travée sud qui lui fait face, la n° III, en est également dépourvue), et la travée occidentale ne dispose que d'une baie étroite. Une corniche saillante faite de larges dalles plates, supportée par des corbeaux sculptés régulièrement espacés (sans équivalent au sud ni à l'ouest) court au sommet du mur et des pilastres-contreforts. Son niveau est plus haut d'une assise sur le pan de mur n° XI que sur tous les autres éléments du mur (contreforts compris) ; mais la différence de hauteur d'assise est compensée par un doublement de la corniche dans les travées occidentales du mur. Au-dessus de cette corniche, quelques assises construites dans un appareil plus irrégulier assurent la liaison avec la charpente. À l'intérieur, les assises des pilastres-contreforts sont dans l'ensemble en continuité avec celles des murs adjacents ; mais parfois un gros bloc occupe deux assises.

Contrefort n° 12

Il constitue en même temps l'extrémité septentrionale du mur diaphragme qui ferme la nef à l'est. Sa partie inférieure (visible seulement de l'intérieur) (zone 12¹) est en blocs de granit taillés au marteau, régulièrement assisés, jusqu'à une hauteur de 2,40 m. Au-dessus les blocs sont en marbre, piquetés ou layés, régulièrement appareillés (zone 12²). À l'extérieur, l'épaisseur des assises est irrégulière, et cette irrégularité s'accroît au fur et à mesure que l'on s'élève. Le contrefort est couronné par une corniche faite de deux assises de grandes dalles, soutenue par trois corbeaux. Aucun trou de boulin n'est visible.

Quatrième travée (pan de mur n° XI)

Sa partie inférieure (visible seulement de l'intérieur) (zone XI¹) est en blocs de granit taillés au marteau, régulièrement assisés, jusqu'à une hauteur de 2,40 m. Au-dessus, les blocs sont en marbre, piquetés ou layés, régulièrement appareillés (zone XI²). Les assises ont entre 20 et 22 cm d'épaisseur (les blocs ont entre 40 et 45 cm de large), sauf les assises basses, d'épaisseur plus irrégulière (de 10 à 25 cm). L'épaisseur des assises n'est pas la même de part et d'autre de la fenêtre, et ce dès sa base : cette fenêtre a été montée en même temps que le mur. Le niveau est égalisé grâce à une assise d'ajustement, qui court au ras de l'archivolte extérieure de la fenêtre. Au-dessus, on retrouve le même appareil que dans le reste de la zone XI². Quatre assises plus haut, s'étend la zone XI³, visuellement différente de la zone XI² avec laquelle elle présente pourtant des caractéristiques similaires. Mais on y trouve de nombreux blocs de granit au sein de l'appareil de marbre. Au-dessus, on retrouve l'appareil XI². Plus haut court la corniche, soutenue par six corbeaux sculptés et, au-dessus, le muret sur lequel repose la charpente. Cette corniche est plus haute d'une assise que celle du contrefort n° 12, et que les autres corniches de ce mur nord. Mais comme elle ne comporte qu'une seule assise (alors que les autres en ont deux), son niveau supérieur est le même ici que sur le reste du mur.

La fenêtre se compose d'une ouverture remaniée (elle devait originellement se présenter comme celle du pan de mur n° X, voir *infra*) insérée dans un bâti en retrait. Elle est cintrée, et est cantonnée d'une paire de colonnettes montées sur des bases travaillées et surmontées de chapiteaux sculptés au-dessus desquels s'étend une imposte largement débordante qui soutient deux voussures : la première est faite de claveaux lisses, layés ; ils ne supportent en fait aucune charge (il n'y a d'ailleurs pas de clé de voûte et un jour s'est formé entre deux des claveaux de gauche). La voussure extérieure est faite de voussoirs de grande dimension ornés d'un décor de damier. Côté intérieur, la fenêtre, également fortement remaniée, a perdu quasiment tout son décor originel. Il n'en subsiste que la voussure extérieure ornée d'un décor de damier similaire à celui visible à l'extérieur, ainsi que le massif en retrait qui encadrait l'ouverture proprement dite. Ces témoignages indiquent que le décor de la fenêtre était similaire de ce côté-ci à celui réalisé à l'extérieur. Au ras du linteau de la fenêtre, on aperçoit un rebord (situé à 3,60 m de hauteur) qui court le long de toute la travée ; au-dessus, le mur est désépaissi. Est-ce le témoignage d'une pause dans les travaux ? On constate également que les assises du mur ne coïncident pas avec celles du contrefort n° 12, dont il n'est donc pas solidaire. En revanche, ces assises coïncident avec celles du contrefort de droite, le n° 11, avec lequel on peut considérer qu'il forme un tout. Enfin ce pan de mur présente des trous de boulin qui ne sont pas alignés avec ceux de la travée adjacente.

Contrefort n° 11

Il est appareillé de la même façon que le pan de mur adjacent (n° XI). Et cela aussi bien dans sa partie inférieure, en granit, que dans sa partie visible depuis l'extérieur, en marbre piqueté ou layé. Les autres éléments sont également similaires. En particulier, à la zone XI³ correspond la zone 11³, où des blocs de granit se mêlent aux marbres. On perçoit un trou de boulin (bouché) à même hauteur qu'à droite de la fenêtre du pan de mur n° XI. La corniche qui couronne le contrefort est soutenue par trois corbeaux. Son niveau est le même que celui du contrefort n° 12, soit une assise en dessous de la corniche du pan de mur n° XI.

Troisième travée (pan de mur n° X)

Il présente globalement les mêmes caractéristiques que le pan de mur n° XI, en particulier en ce qui concerne les zones X¹ et X². Dans la zone X², les premières assises sont relativement épaisses, alors que celles au-dessus vont en s'amincissant, en particulier au-delà de celle qui couronne la fenêtre qui perce le mur. Les assises situées de part et d'autre de celle-ci ne sont pas identiques et l'horizontale est assurée juste au-dessus du sommet de la fenêtre par une assise de rattrapage de niveau faite de blocs très fins à gauche, et de blocs d'épaisseur moyenne à droite. Un des blocs de cette assise régulatrice, sur la gauche, est en marbre et porte un décor de billettes ou de damier, arasé. Au-dessus de ce niveau, on voit apparaître dans la maçonnerie des blocs de granit, la plupart isolés, sauf dans la zone X³, qui est entièrement en granit. Au-dessus (zone X⁴), le mur est à nouveau en blocs de marbre layés ou piquetés et les assises y sont plus épaisses que dans la partie inférieure du mur. La corniche est identique à celles décrites précédemment et placée à même hauteur que sur les contreforts adjacents.

La fenêtre, qui est intacte de l'extérieur, est une construction soignée, similaire à celle de la fenêtre du mur n° XI. Le décor de billettes de son archivolt présente la même particularité que celui du portail sud : il ne suit pas la courbure des vousoirs, mais reste rectiligne ; cette rectitude est soulignée par un mince filet extérieur, lui-même rectiligne (45). Deux masques en marbre sont insérés de part et d'autre de la fenêtre. À l'intérieur, la fenêtre est beaucoup mieux conservée que celle de la travée précédente. Son dessin en est aussi différent. Deux colonnettes avec bases et chapiteaux sobrement épannelés encadrent l'ouverture. L'espace entre elles et l'ouverture est le même qu'à l'extérieur, mais du fait que l'ébrasement de la fenêtre est simple, et tourné vers l'extérieur, l'écartement entre les colonnes est beaucoup plus faible à l'intérieur qu'à l'extérieur. Un arc fait de claveaux rayonnants d'épaisseurs variables retombe sur les impostes à damier soutenues par les chapiteaux, selon le même dispositif qu'à l'extérieur. Mais il n'y a pas d'archivolte sculptée et, finalement, les dimensions et l'ornementation de cette fenêtre sont bien plus modestes à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Par ailleurs, la liaison entre le contrefort n° 11 et ce pan de mur est « forcée » depuis la base jusqu'au sommet : une assise sur deux, une pierre servant d'appui au mur émerge du contrefort. Cette liaison par imbrication est d'autant plus visible que parfois la pierre liée au contrefort est d'une autre nature ou est traitée différemment du reste du mur (ici piquetée, là layée), et qu'une fissure la suit et la souligne, indiquant que le mur et le contrefort se sont progressivement désolidarisés. À gauche de la fenêtre, une pierre porte l'inscription « AVE », gravée.

Contrefort n° 10

Ses assises, de facture similaire aux autres, correspondent à celles du mur n° X dans toute sa partie inférieure, jusqu'au niveau A. Au-dessus, on observe de nombreuses reprises, tant dans le contrefort que dans le pan de mur n° X. Une fissure (visible aussi bien sur les faces est qu'ouest du contrefort) s'est développée verticalement dans le contrefort, à partir du niveau A. Ce désordre a conduit à remplacer un certain nombre de blocs de marbre par du granit.

Deuxième travée (pan de mur n° IX)

Comme les autres pans du mur nord, celui-ci est composé dans sa partie inférieure (visible seulement à l'intérieur) de blocs de granit, et dans sa partie supérieure de blocs de marbre. Dans la partie basse, les assises sont très régulières, et relativement épaisses ; au-dessus de la ligne A, le niveau des assises devient plus irrégulier et leur hauteur est par moment sensiblement réduite. On a même plusieurs assises constituées de blocs épais, de section carrée, entourant deux lits de pierres plates (demi-épaisseur). Cette zone médiane (IX³), peu soignée ou fortement reprise, se poursuit jusqu'à un niveau B marqué par une assise exclusivement composée de gros blocs épais, surmontée d'une assise composée de blocs un peu moins épais, et d'une assise de pierres plates qui semble avoir été mise là pour ajuster le niveau. Deux assises plus haut s'élève la corniche, identique, et placée à même hauteur que celle du pan de mur n° X. Les trous de boulin sont nombreux, sauf dans la zone centrale perturbée, mais leur calibre est très fluctuant : certains trous sont de section carrée, similaire à celle des trous de boulin dans les pans de mur précédents ; d'autres ont une section aplatie (là où les assises sont fines), ou encore oblongue (haute et étroite). Dans la zone perturbée (IX³), plusieurs blocs de marbre présentent un décor de damier arasé, ou des chevrons. Enfin, la liaison entre le pan de mur n° IX et les contreforts n° 9 et 10 est identique à celle entre le pan de mur n° X et les contreforts n° 10 et 11 : à l'est (contrefort n° 10), la liaison est artificielle, l'ajustement maladroit ; à l'ouest (contrefort n° 9), la liaison est bonne.

Contrefort n° 9

Il présente les mêmes caractéristiques que le contrefort n° 10, mais il n'est pas fissuré. Comme le pan de mur n° IX, il renferme un bloc de marbre présentant un décor de damier arasé, ayant reçu un décor de chevrons.

Première travée (pan de mur n° VIII)

Des quatre pans de mur de cet ensemble nord, c'est celui qui présente la plus grande homogénéité. Sa partie basse en granit s'élève à 1,80 m (à l'intérieur). Au-dessus, tout le reste est en blocs de marbre layés ou piquetés. Il n'y a aucun bloc de granit ni élément de décor arasé. Toutefois, les assises sont loin d'être de même hauteur ; au contraire, on constate de nombreuses « demi-assises », et le niveau horizontal est réajusté à plusieurs reprises, en particulier au-dessus de la fenêtre. Celle-ci, qui est particulièrement étroite, et à ébrasement unique (vers l'intérieur), est ceinte d'un linteau échancré ; les assises n'ont pas la même épaisseur à gauche et à droite de la fenêtre et l'horizontale n'est pas respectée. D'où la présence d'une assise d'ajustement du niveau et de l'horizontale au ras du linteau. Ce qui a nécessité une découpe particulière de la pierre qui le surmonte. L'évolution de la forme des trous de boulin que l'on avait remarquée sur le pan de mur n° IX est ici confirmée : la plupart sont nettement plus étroits que hauts. Ils sont disposés de façon symétrique. Le raccordement des contreforts n° 8 et 9 présente les mêmes caractéristiques que celui des contreforts n° 9 et 10 sur le pan de mur n° IX. Une corniche court le long de l'ensemble du mur nord, à un niveau qui correspond à la limite entre les niveaux X³ et X⁴ du pan de mur n° X, à l'extérieur. Au-dessus de cette corniche prend naissance une voûte en demi-berceau dont ne subsistent que les premières assises.

45. Ce détail n'est pas propre à Sainte-Marie de Cap d'Aran : on l'observe également sur la fenêtre occidentale de Saint-Jean d'Arties, un des rares témoins de la mutation ogivale dans le val d'Aran (église à ne pas confondre avec Sainte-Marie d'Arties).

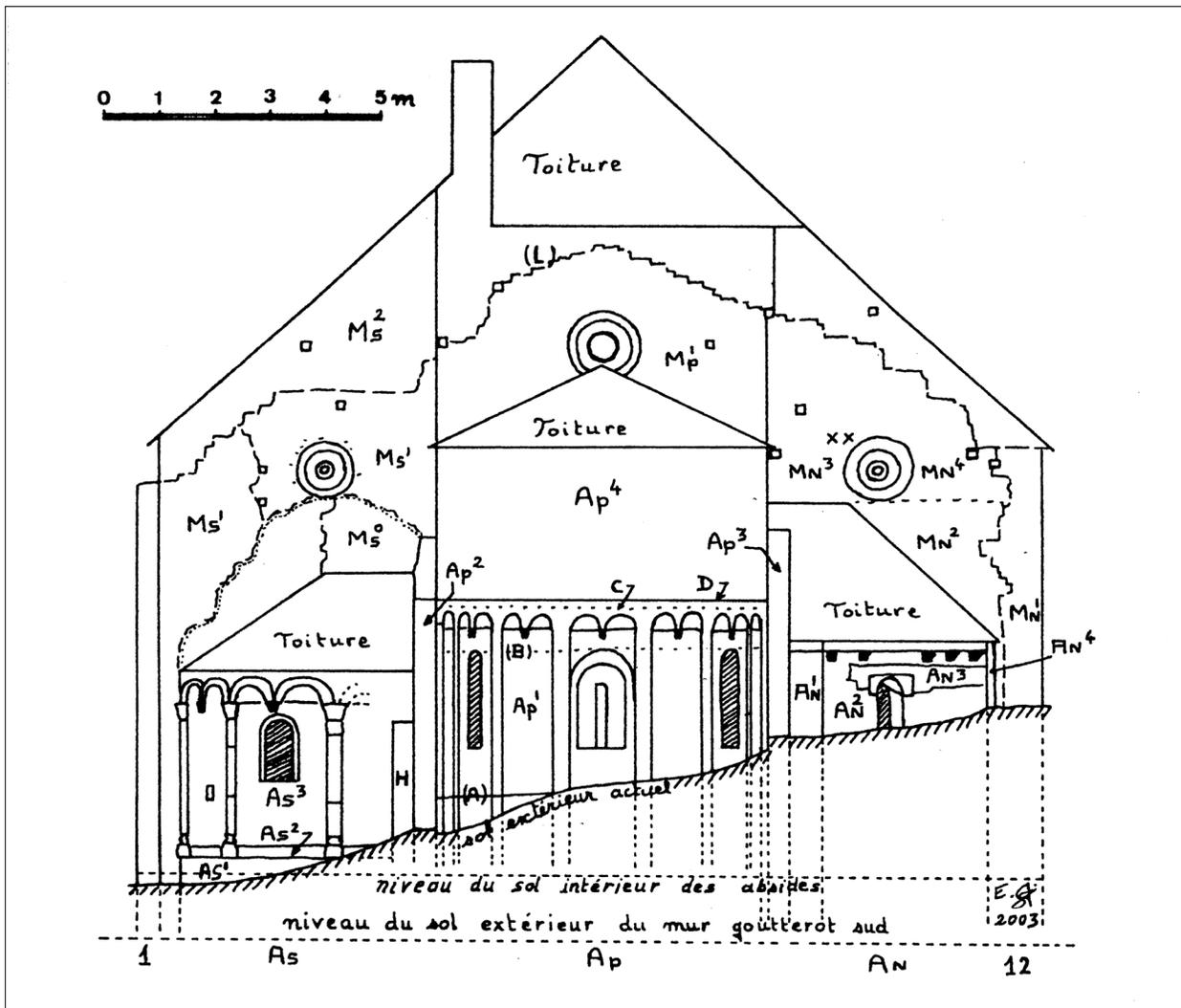


FIG. 12. CHEVET. Schéma Emmanuel Garland.

Contrefort n° 8

Un peu plus large que les autres, il est également saillant sur la façade occidentale (cf. sa description, *supra*). Il est fait de blocs similaires à ceux employés pour le pan de mur n° VIII, et est percé de trous de boulin alignés sur ceux de ce pan de mur. Les trous de boulin de sa face nord sont situés sur les mêmes assises que ceux de sa face occidentale. Elles correspondent globalement à celles du pan de mur n° VIII, mais quelquefois au prix d'artifices (par exemple, à deux assises fines du pan de mur correspondent une seule assise, épaisse, du contrefort). Mais à intervalle régulier, en particulier au niveau des assises d'ajustement de niveau, et dans toute la partie supérieure du contrefort, il y a parfaite adéquation entre les assises du contrefort et celles du mur.

Chevet (fig. 2, 3, 12)

Il comprend quatre éléments : l'abside principale, les absidioles sud et nord, et le mur de clôture de la nef, côté est.

Abside principale

Elle comprend une partie tournante et une partie droite. À cette partie droite correspondent, à l'intérieur, les deux travées droites de l'abside, en léger retrait (la travée la plus orientale ne faisant que 0,70 m de large); cette division intérieure n'est pas

visible de l'extérieur. L'abside (AP¹) est une construction élaborée, qui allie de façon raisonnée deux matériaux : le granit et le tuf. Le mur porteur est en granit, en petit appareil, taillé au marteau (sans trace de laies) ; toutefois les blocs ne sont pas aussi réguliers que ceux du mur gouttereau sud. Les assises ne présentent que quelques irrégularités de détail. La partie basse du mur (sous la ligne A) est intégralement en granit. Sa partie supérieure comporte çà et là des éléments en tuf. L'abside est éclairée par trois fenêtres à double ébrasement. Seule la fenêtre axiale est intacte. Celle de droite, au nord, est murée ; celle de gauche, au sud, a été élargie à une époque postérieure. L'assise B, au ras des fenêtres, est particulièrement régulière, ajustée. Un trou de boulin est aménagé au-dessus de chacune des fenêtres. Le décor architectural de la partie tournante de l'abside est composé de sept paires d'arcades séparées par de fins pilastres qui descendent très bas. Les fenêtres, le décor d'arcatures aveugles et de fins pilastres (lésènes) sont en tuf, ainsi que les tympanons monolithes placés entre les arcades. Au-dessus de l'arcature aveugle, doublant le mur, une assise en granit (C) supporte la corniche (D), légèrement saillante qui, elle, est en tuf.

La travée droite qui prolonge l'abside (et qui déborde de celle-ci de près de 30 cm de chaque côté) est dans le même appareil que la partie tournante de l'hémicycle, c'est-à-dire en granit. Le côté sud (AP²) est orné d'un décor d'arcatures en tuf, similaire en tout sauf dans ses dimensions, à celui de l'hémicycle (46). Le côté nord (AP³) est nu ; sur ce côté, les assises B et C sont soulignées ; en revanche, toute la partie occidentale de ce mur a été remaniée.

Côté sud, la moitié occidentale de la corniche en tuf (D) est encore discernable. Au-dessus (AP⁵, fig. 12) s'élève, vertical, un petit pan de mur en granit grossièrement appareillé (avec une pierre d'angle en tuf), qui englobe une fenêtre (α) percée tardivement, pour éclairer directement le retable baroque. Au-dessus de la ligne E, un mur grossier (AP⁴) surhausse l'ensemble du mur de l'abside. En effet, tant le mur de l'hémicycle que ceux de la travée droite ont été prolongés au-dessus du niveau de leur corniche afin de réunir la travée droite et l'hémicycle en un même volume extérieur, couvert d'une toiture unique. Cette disposition n'est pas d'origine. En effet le chevet présentait primitivement la même disposition étagée qu'à Sainte-Marie d'Artiès, Bossost, ou encore Unha, où une toiture à double pente couvre la partie droite de l'abside, et une autre, plus basse, le cul-de-four. À Sainte-Marie de Cap d'Aran, on réunit les deux. Pour ce faire, on suréleva le mur de la partie tournante de l'abside par un mur très mal appareillé (AP⁴) où se mêlent éléments en granit, en tuf, en marbre, et en schiste, noyés dans du mortier. Les murs de la partie droite sont également surélevés, avec des éléments en granit, en schiste (et même en calcaire), mais sans marbre.

À l'intérieur, l'ensemble du mur de l'hémicycle est dans le même appareil de granit qu'à l'extérieur ; le cul-de-four, qui est également en granit, comporte quelques bancs de schiste, comme celui de la crypte. Le maçon a pris soin de poser deux assises régulières avant la corniche qui supporte le cul-de-four. La fenêtre axiale s'élève à 1,95 m au-dessus du niveau du sol. Le cul-de-four à 5,95 m (soit à 1,35 m au-dessus de la corniche extérieure de l'abside).

Absidiole sud

C'est une belle construction semi-circulaire à l'intérieur, mais dont on ne voit que les deux tiers du demi-cercle à l'extérieur, car elle est accolée à l'abside principale. Un bâti vertical (H) se remarque à la jointure entre l'absidiole et la partie droite de l'abside principale, à l'extérieur ; ce muret fait partie intégrante de l'abside principale. L'absidiole présente trois niveaux. Successivement, de bas en haut : un muret en granit (AS¹) qui s'amortit en une corniche (AS²) (ce qui engendre une réduction de l'épaisseur du mur) dans laquelle s'insèrent trois colonnes semi-engagées faites de longs tambours en marbre ; le mur de l'hémicycle, en beaux blocs de granit, mieux appareillés que ceux de l'abside principale (AS³) ; une arcature aveugle, en tuf (claveaux et tympanons, certains monolithes, d'autres non) composée de doubles arcades retombant alternativement sur des corbeaux de marbre et sur les colonnes mentionnées par l'intermédiaire de chapiteaux de marbre sculptés. L'arcature comprenait à l'origine quatre doublets d'arcades, mais celui situé le plus au nord a disparu ; à l'extrémité sud-ouest, la dernière arcade retombe sur un pilastre plat en granit. Au-dessus de l'arcature, on trouve à nouveau des assises de granit. Au-dessus s'étend la toiture. À mi hauteur du mur AS³, trois trous de boulin, ouverts dans une assise qui est à même hauteur qu'une des assises percées de trous de boulin sur la première travée du mur gouttereau sud. Son unique fenêtre, aujourd'hui bouchée, a été maladroitement remaniée pour lui donner une plus grande ouverture. Elle est légèrement désaxée vers le sud car la troisième colonne de l'arcature extérieure avait été placée dans l'axe de l'absidiole.

À l'intérieur, le mur de l'hémicycle et le cul-de-four, qui s'élève à 4,45 m (pour une largeur de l'absidiole de 3 m), sont montés en granit, en utilisant un appareil moyen, régulier, et des blocs beaucoup plus irréguliers, montés en assises concentriques, dans le cul-de-four.

Absidiole nord (fig. 3)

En grande partie enterrée, elle est bien moins visible à l'extérieur que l'absidiole sud, pourtant moins haute qu'elle. À l'intérieur, son hémicycle dessine un demi-cercle ; mais à l'extérieur, son mur vient s'appuyer sur l'abside principale en dessinant un arc qui dépasse à peine le quart de cercle (47). À l'intérieur, jusqu'à mi-hauteur de la fenêtre (ce qui correspond au niveau actuel du sol à l'extérieur), le mur est en granit, appareillé. Au-dessus, le mur et le cul-de-four sont en marbre piqueté. À l'extérieur, toute la partie visible du mur est nue. Sa surface est nue. Seul un linteau échancré souligné d'un double filet incisé anime, très modestement, la fenêtre axiale, à demi-enterrée. Le parement est hétérogène : à gauche (AN¹), on a utilisé de

46. Diamètre des arcades de la partie tournante de l'hémicycle : 36 cm ; diamètre des arcades de la partie droite : 54 cm.

47. C'était le même phénomène, avec la même explication, que pour l'absidiole sud, mais en plus accentué encore.

gros blocs bien appareillés, semblables à ceux employés dans certaines parties du mur gouttereau nord, pour doubler le mur nord de l'abside principale (selon le même principe que le muret H). La partie inférieure de la partie tournante de l'abside est elle aussi en beaux blocs de marbre, mais moins bien ajustés (AN²). Au-dessus, c'est-à-dire au ras du linteau supérieur de la fenêtre, à côté de blocs bien appareillés, on trouve des éléments de raccord, disparates, de petite dimension (AN³). Une fente verticale s'est développée à gauche de la fenêtre. L'ensemble est surmonté d'une corniche, partiellement amputée, de pseudo-billetes soutenues par des corbeaux sculptés. Le mur de l'absidiole, en son extrémité nord-occidentale, est doublé par un petit mur étroit, en marbre, distinct du mur de clôture de la nef (AN⁴) : il n'y a pas continuité des assises. À l'intérieur, la partie inférieure du mur de l'hémicycle est en granit, alors que la partie supérieure ainsi que le cul-de-four sont en marbre.

Mur de clôture de la nef (mur diaphragme)

Les absides étant notoirement plus basses que la nef, un mur diaphragme ferme la nef, à l'est. Il comprend deux parties superposées : une partie inférieure (MS⁰-MS¹/MP¹/MN²), bien appareillée, en granit (sauf à l'extrémité de sa partie nord), et une partie supérieure (MS²) réalisée en matériaux divers, certains taillés, d'autres utilisés en blocage, vaguement disposés en lits noyés dans du mortier. La ligne de démarcation entre les deux appareils (L) suit un tracé irrégulier. Un oculus placé à la verticale de l'axe des absidoles éclaire chacune des trois nefs de l'église. Un décrochement vertical, situé dans le prolongement des murs de la travée droite de l'abside principale, découpe le mur de clôture en trois zones distinctes : sud, centrale, et nord. La zone centrale est en retrait d'environ 20 à 30 cm par rapport aux latérales. La zone sud est, dans sa partie inférieure, en granit appareillé, semblable à celui utilisé pour le contrefort n° 1 et pour le pan de mur n° I. Les assises, assez fines jusqu'au niveau de l'oculus MS⁰, laissent deviner la trace d'une voûte en appui dessus, trace qui est particulièrement visible à l'intérieur ; au-dessus (MS¹), les assises sont plus épaisses et moins régulières. Deux fissures verticales se sont développées : l'une à l'aplomb de l'oculus (entre celui-ci et le faite de la toiture de l'absidiole sud), l'autre au tiers gauche (sud) du mur. L'oculus a été inséré après coup : la zone immédiatement autour de l'oculus est fortement perturbée, alors que les assises se répondent parfaitement de part et d'autre de l'oculus. La zone centrale, en retrait par rapport aux éléments latéraux, est construite dans le même appareil de granit que celui mis en place dans la partie intermédiaire de l'élément sud (entre l'oculus et la zone reprise) (48). Les assises entre ces deux éléments se prolongent d'ailleurs parfaitement ; ce qui n'est pas le cas avec la zone nord. Les assises de part et d'autre de l'oculus, de grandes dimensions, ne se correspondent pas : l'oculus fut inséré en même temps que le mur fut monté.

L'appareil utilisé pour la zone nord est moins constant : dans sa partie inférieure (MN¹ et MN²), les assises sont régulières et les blocs de dimensions semblables à celles de l'élément central. Mais, alors que la bande nord MN¹ est en marbre (comme tout le mur nord de l'église), la partie MN² est principalement en granit. De part et d'autre de l'oculus, les assises sont à des niveaux franchement différents ; une assise horizontale continue est rétablie au ras du bord supérieur de l'oculus, qui fut donc monté en même temps que le reste du mur. Un peu au-dessus de l'oculus, on voit apparaître des éléments en tuf. Quant à la partie supérieure du mur, au-dessus de la ligne L, elle est en semi-blocage, avec beaucoup de mortier.

Intérieur (fig. 4)

Nef

Divisée en quatre travées, elle communique avec les collatéraux par quatre grandes arcades supportées par des piliers cruciformes. La hauteur des arcades est à peu près constante de chaque côté, mais les arcades nord s'élèvent d'environ 1 m au-dessus des arcades sud.

Dans le collatéral sud, les trous de boulins des arcades sont à même niveau que ceux du mur gouttereau et du revers de façade. De même, à la corniche qui souligne la naissance de la voûte sur le mur gouttereau répond une corniche insérée au-dessus des arcades, à même hauteur. Les trois piliers cruciformes sont en granit. L'appareil est régulier, les assises aussi. Les arcades et le mur qu'elles supportent sont également construits dans un appareil moyen, aussi soigné que celui du mur gouttereau. Les arcades s'élèvent à 5,10 m environ au-dessus du niveau actuel du sol de la nef.

Dans le collatéral nord, les arcades sont nettement plus hautes ; elles atteignent 5,90 m dans la première travée orientale et 6,15 m dans l'arcade occidentale (les autres arcades s'élèvent à une hauteur intermédiaire). Comme au sud, les trous de boulin des arcades sont à même niveau sur le mur gouttereau, au revers de façade, et sur les arcades de la nef. Toutefois, ils ne sont pas tous à même hauteur : ainsi, dans la travée orientale, les trous, qui vont par paire, ne sont pas aux mêmes niveaux que ceux de la deuxième travée. En revanche, dans les deux travées occidentales, les trous de boulin sont tous aux mêmes niveaux (sauf ceux placés tout en haut des murs, dans une partie reprise). Dans l'ensemble, les assises des pilastres sont harmonisées avec celles des murs adjacents. Toutefois, çà et là, de gros blocs prennent la place de deux assises (comme à l'extérieur). Les piliers qui supportent les arcades donnant sur la nef centrale sont construits avec un appareil plus grossier, plus irrégulier que les piliers sud. Dans leurs parties basses, là où l'enduit qui les recouvrait a disparu, on constate qu'ils allient granit et tuf. Les assises ne sont pas régulières : les pilastres nord et sud semblent avoir été rajoutés après coup aux supports des arcades (qui formaient peut-être un mur plein à l'origine). La première arcade, à l'est, a son intrados en granit, tuf et schiste (lauzes). Juste au-dessus du niveau des arcades, où

48. Ce mur central n'a pas, au contraire des éléments latéraux, de partie inférieure qui descend jusqu'au sol : son point le plus bas est à la limite de la toiture de l'abside centrale.

se situe une corniche, la largeur des pilastres latéraux (côtés nord et sud) diminue de moitié. Ce rétrécissement correspond au départ de la voûte en face. Au-dessus, les lits de pierre sont plus petits.

Chœur

Le chœur (qui inclut l'ensemble des trois absides) est surélevé de quatre marches (49) par rapport au sol de la nef. Les marches commencent au milieu de la première travée est. L'arc triomphal qui ouvre sur l'abside principale a été repris : il est en matériau composite, essentiellement fait de fines dalles de schiste où se mêlent peut-être quelques briques. Dans sa partie sud (à gauche), on a de gros blocs de granit.

Crypte (fig. 6 et 7).

Un escalier de 95 cm de large, à sept marches, ouvert au centre de la travée orientale de la nef, permet d'atteindre 1,30 m plus bas l'entrée de la crypte dont la hauteur, grâce à la surélévation du chœur, est suffisante pour qu'on s'y tienne debout (2,15 m). L'entrée proprement dite est marquée par une ouverture appareillée de 70 cm de large pour 1,60 m de haut, cintrée, en blocs de granit maladroitement taillés (de fines lauzes ont été ajoutées au montage, pour ajuster les épaisseurs). Cette ouverture forme un rétrécissement sur 25 cm seulement. Au-delà, l'ouverture redevient rectangulaire, plus haute et plus large (0,95 m x 2 m). Cette disposition remarquable rappelle celle de portes d'accès à des églises préromanes des Pyrénées (50). Après avoir franchi la haute marche qui en marque le seuil, on redescend au niveau bas de la crypte elle-même, qui comprend une courte travée droite voûtée en berceau, carrée (3,10 m x 3,10 m) donnant sur une abside réduite à un cul-de-four (hauteur : 1,60 m). Le sol naturel n'est pas apparent. Un petit muret-banc de 20 cm de hauteur sur 20 cm de largeur court le long du mur de la travée droite. Le mur lui-même est formé de lits de granit et de schiste. La voûte est elle aussi en granit et schiste, tenu par un mortier grossier dont la trace du coffrage, salpêtrée, est encore parfaitement visible sur une grande partie de la voûte. La jonction entre cette petite nef, haute de 2,15 m à 2,20 m en sa partie médiane, et l'abside, est réalisée par un arc doubleau formé de blocs de granit et de schiste (la clef en granit est légèrement déportée sur la gauche) ; l'épaisseur de ce doubleau est de 28 cm (côté cul-de-four, seuls 18 cm émergent). Le cul-de-four est dans le même appareil que le reste de la crypte. Le coffrage qui a servi à le monter (des planches horizontales qui convergent vers le sommet) a laissé, comme sur la voûte de la nef, des traces visibles. Le montage de la partie supérieure (de 0,70 m au sommet) est plus soigné que celui de la partie basse. Une niche maçonnée est percée à droite. Un arc doubleau, semblable dans sa structure à celui de l'entrée de l'abside, mais perpendiculaire à ce dernier, renforce le cul-de-four dans le sens longitudinal. Cet arc, tout comme celui qui marque l'entrée de l'abside cul-de-four, est parfaitement intégré à la structure, et doit être considéré comme d'origine.

49. Les marches partent du milieu de la première travée. Dans l'abside principale, deux marches supplémentaires débent en dessous de l'arc triomphal. Au début des années 1980, une estrade en bois à laquelle on accédait par cinq marches commençait à hauteur de la première pile orientale.

50. Par exemple, celles des chapelles Saint-Julien d'Asprilla ou de Sainte-Marie d'Espièrre, dans le Serrablo (Haut-Aragon).